

## 50 ans d'Union

*A dates exceptionnelles,  
Diffusion exceptionnel !*

*De ces deux chiffres - 2000 et 50 -  
c'est, bien entendu, le dernier qui  
revêt pour l'UER le plus  
d'importance puisque l'Union  
Européenne de Radio-Télévision fête  
cette année son jubilé. Que cet  
événement ait lieu en cette année  
2000, symbole pour beaucoup de  
changements de tous ordres, ne fait  
que renforcer l'impact de cet  
anniversaire.*

*12 février 1950 - 12 février 2000 :  
50 ans de vie dans un siècle où le  
monde a, sans aucun doute, changé  
de manière radicale dans bien des  
domaines : télévision, radio,  
télécommunications, technologies  
nouvelles, satellites, Internet, chutes  
d'Empires, naissance de l'Europe,  
progrès de la démocratie etc,etc.*

*Une occasion idéale pour  
DIFFUSION de faire le point sur  
la richesse et le développement de  
toutes ces années passées et de  
regarder vers l'avenir de la  
radiodiffusion.*

*Patrick Jaquin  
Rédacteur en Chef*

<b>Plus nécessaire que jamais</b> <i>Albert Scharf, Président de l'UER</i>	2
<b>Le nouveau millénaire</b> <i>Boris Bergant, Vice-président de l'UER, RTVSLO</i>	4
<b>Valeurs du passé et changements</b> <i>Jean-Bernard Münch, Secrétaire général de l'UER</i>	6
<b>Interview Nicole Fontaine</b> <i>Présidente du Parlement européen</i>	9
<b>Avant Torquay</b>	12
<b>1950 l'UER</b>	15
<b>UER années 50</b>	20
<b>UER années 60</b>	22
<b>UER années 70</b>	24
<b>UER années 80</b>	26
<b>UER années 90</b>	28
<b>RTSH, membre actif</b> <i>Eduard Mazi, Directeur général de la Radiotélévision albanaise</i>	30
<b>Inventer, réinventer</b> <i>Bert De Graeve, Directeur général, VRT, Belgique</i>	33
<b>Rideau de fer</b> <i>Ivo Mathé, Chancelier du Président de la République Tchèque</i>	35
<b>Défis du XXIe siècle</b> <i>Marc Raboy, Professeur Université de Montréal</i>	37
<b>G. Straschnov, 1911 - 1999</b>	40

# Nécess

## Plus

**Albert Scharf**  
Président de l'Union Européenne de Radio-Télévision

Si, comme le déclara un jour un Premier ministre britannique, «dans le domaine de la politique une semaine c'est long, 50 ans, c'est une éternité pour la radiodiffusion».

Lorsque fut créée, en février 1950, l'Union Européenne de Radio-diffusion dans la station balnéaire de Torquay sur la Riviera anglaise par une journée froide et venteuse, la télévision ne figurait même pas à l'ordre du jour des discussions. En effet, les pays alors capables de produire leurs propres programmes de télévision pouvaient se compter sur les doigts de la main.

Un demi-siècle plus tard, les membres de l'UER échangent annuellement 25.000 sujets d'actualités TV qui transitent par plus de 30 canaux numériques par satellite sur le réseau Eurovision. Ils exploitent de nombreuses chaînes de radio et de télévision et, dans de nombreux cas, développent de nouveaux services passionnants sur un troisième support nouveau : l'Internet. En outre, ils coproduisent des programmes et dépensent des milliards pour les droits de radiodiffuser les grands événements sportifs.

En 1950, les 23 radiodiffuseurs fondateurs de l'UER (qui succédait à

l'Union Internationale de Radiodiffusion qui avait perdu de son crédit pendant la guerre) s'intéressaient essentiellement à la coopération technique et au droit international.

### **Tout n'a pas changé !**

L'aspect technique se concentrait initialement sur l'attribution de fréquences et le contrôle de leur utilisation. Maintenant, la coopération technique et les questions juridiques demeurent à l'ordre du jour.

Publiées il y a 50 ans dans un article de première page de *The Listener*, un ancien hebdomadaire de la BBC, à propos de la création de l'UER, les phrases qui suivent n'ont pas perdu de leur actualité :

«Les services de radiodiffusion sont confrontés à de nombreux intérêts opposés, à savoir ceux des sociétés de gestion collective de droits, des fabricants de disques, des syndicats de musiciens, pour n'en citer que quelques-uns. Nombre de ces entités sont organisées au niveau international et recherchent, tout naturellement, par le biais d'actions internationales, à créer les conditions qui leur sont les plus favorables. Il est donc justifié que les radiodiffuseurs s'engagent au niveau international

# SSAIRE

## que jamais...

pour défendre leurs intérêts et qu'ils créent les conditions qui permettent de tenir équitablement compte de toutes les aspirations légitimes, y compris celles des radiodiffuseurs.»

Personne à l'UER ne dirait le contraire, mais le champ des questions d'intérêt commun et de préoccupation commune est infiniment plus large !

### Un marché encombré

Il y a un changement fondamental qui a des implications sur l'essence même de l'UER et ses membres, à savoir l'apparition et la prolifération des radiodiffuseurs commerciaux.

En 1950, les organismes qui créèrent l'UER étaient les seuls radiodiffuseurs de leurs pays respectifs. Ils sont maintenant noyés dans la masse. Et si les forces du marché, associées à de nouvelles technologies étonnantes, peuvent proposer un vaste choix de programmes fournis par de nouveaux radiodiffuseurs, pourquoi les téléspectateurs et les auditeurs devraient-ils continuer à payer la redevance pour les anciennes chaînes ? Quel est l'avenir de la radiodiffusion de service public et de l'UER au 3<sup>e</sup> millénaire ?

La réponse est simple. La nécessité d'une radiodiffusion au service du

public, par le biais d'une programmation de qualité, d'un contenu intéressant le public et destinée à l'audience la plus large possible, se fait plus que jamais sentir.

En effet, les radiodiffuseurs commerciaux utilisent les programmes pour faire de l'argent au profit de leurs actionnaires, que ce soit en vendant des téléspectateurs aux annonceurs publicitaires, ou, avec la télévision payante, en divisant la population en nantis et en démunis.

### Servir

En revanche, seuls les radiodiffuseurs de service public ont pour but de servir l'ensemble de la population, quels que soient la classe sociale ou le pouvoir d'achat. Ils doivent fournir et garantir la base du processus visant à former l'opinion publique sur tous les sujets d'importance publique et ils constituent l'élément incontournable de la culture des sociétés libres.

Le Protocole d'Amsterdam, qui fait force de loi dans l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> mai 1999, reconnaît que «la radiodiffusion de service public dans les Etats membres est directement liée aux besoins démocratiques, sociaux et culturels de chaque société ainsi qu'à la nécessité de préserver le pluralisme des médias.»

Les radiodiffuseurs de service public répondent à cette nécessité de pluralisme des médias avec leur gamme habituelle de programmes indépendants d'information, d'éducation, de culture et de divertissement. Et le principal objectif de l'Union Européenne de Radio-Télévision est de les soutenir dans un cadre d'assistance mutuelle entièrement européen.

Bien avant que les pays européens se lancent dans la coopération économique et politique, les radiodiffuseurs nationaux d'Europe ont créé une union européenne d'assistance mutuelle, équilibrant la différence des capacités dans une vaste Europe qui compte désormais 50 pays et promouvant ainsi les normes de radiodiffusion à un niveau mondialement sans équivalent de pluralité, variété et qualité.

Unis dans cette mission commune et renforcés et enrichis par la présence dans leurs rangs depuis 1993 des radiodiffuseurs d'Europe centrale et orientale, l'UER et ses membres joueront, j'en suis convaincu, leur rôle envers la société comme ils l'ont fait au cours de ces 50 dernières années et ce rôle sera même plus important que jamais.

# Millennia

**Boris Bergant**  
*Vice-président de l'UER, RTVSLO*

## Le nouveau

Jamais encore l'histoire humaine n'a connu un siècle dont le progrès technique soit comparable en ampleur ou en rapidité à celui que nous venons de vivre. Ces dernières décennies ont vu non seulement surgir des conflits militaires, des crises et des tensions nouveaux et plus menaçants, mais aussi un progrès inimaginable de la science et de la technologie, qui pourrait être source d'optimisme.

introduit le risque de nouvelles divisions dues au progrès et à la technologie, de nouvelles insatisfactions potentielles à l'intérieur des pays et des sociétés ainsi que sur le plan international.

### Nouveaux fossés ?

Ce n'est donc pas une coïncidence si l'actuel gouvernement britannique dirigé par M. Blair a proposé une solution révolutionnaire pour surmonter le fossé très sensible qui sépare riches et pauvres ; outre un approvisionnement de base en services publics (entre autres la radiodiffusion publique), il envisage d'offrir aux familles les plus démunies un accès à l'ordinateur et à Internet à des prix subventionnés, purement symboliques.

Ainsi appliquées, les technologies nouvelles devraient contribuer à combler le fossé de l'analphabétisme technique et ouvrir une voie aux compétences nous permettant d'avoir accès au trésor le plus important et le plus vaste de l'humanité qui flotte à travers le cyberspace.

La communauté internationale devrait suivre l'exemple britannique. En effet, aussi inouïes les

L'évolution la plus fulgurante touche la technologie de l'information et la diffusion des nouveaux moyens électroniques et des médias, le domaine de l'interactivité et de la convergence. En outre, le processus de mondialisation nous relie mieux et plus étroitement les uns aux autres et nous rend tributaires les uns des autres. Malgré tout, cette expansion époustouflante de ces dernières années crée de nouveaux fossés,

# aire

dimensions prises par le progrès technique soient-elles, aussi extraordinaire est la menace d'une nouvelle fracture entre développés et non développés. Les économies pauvres sont incapables de s'adapter au rythme du progrès technique, qui exige de nouveaux investissements dans des cycles très courts. Au lieu de jeter des ponts reliant les peuples, la technologie menace d'aliéner une part considérable de l'humanité. Il faut éviter cette évolution à tout prix.

## Solidarité

L'UER est confrontée, elle aussi, à des problèmes similaires. Ainsi, la préservation et le développement de la solidarité constituent un préalable essentiel à la réussite et à l'efficacité de son action à la veille du nouveau millénaire. Les éléments fondamentaux de l'Union doivent l'emporter sur l'approche, qui se dessine de plus en plus distinctement, menant à une activité exclusivement commerciale qui est cependant un préalable à la survie du modèle de la radiodiffusion de service public.

A l'avenir, la radiodiffusion publique devra s'acquitter davantage des aspects spécifiques de sa mission. Certes, une exploitation rationnelle et l'utilisation maximale des nouveaux équipements techniques sont des aspects très importants au regard de la concurrence toujours plus vive, mais il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Un sentiment de solidarité et de responsabilité partagée envers un développement équilibré des

membres de l'UER et des

pays européens en général ne devrait pas représenter une sorte de sacrifice ni une forme supérieure de prévoyance sociale, mais une obligation morale et la seule solution et seule perspective pacifique possibles.

L'intégration européenne n'est pas seulement dans l'intérêt des pays qui souhaitent prendre le train du progrès et du bien-être, mais aussi dans l'intérêt économique et politique des pays développés. La paix, la coexistence et la sécurité sur notre continent ne peuvent être assurés par des barrières nouvelles et plus inventives ni par des règles du jeu unilatérales, mais seulement par l'ouverture de nouvelles perspectives et de nouveaux moyens offrant des solutions conformes à l'état de la technologie et à notre état d'esprit.

## Tourner une page

Tout en changeant de génération dirigeante et en acceptant des défis nouveaux, l'UER va aussi devoir tourner une nouvelle page de son orientation et de ses pratiques.

En entrant en concurrence avec d'autres, en nous comparant à eux et en essayant d'assurer parmi nous et dans notre maison européenne commune les meilleures positions de départ pour notre activité dans ce nouveau millénaire, nous devons jeter un regard critique sur nous-mêmes et rechercher de nouveaux schémas d'organisation et de nouvelles procédures capables de mieux

répondre aux intérêts spécifiques des membres, individuels ou en groupes, et de contribuer à leur intégration complète.

A l'UER aussi, il est juste de dire que nous avons autant besoin d'unité que de la reconnaissance de notre diversité, autant de la mondialisation que des caractéristiques qui nous différencient, qu'il nous faut une meilleure représentation et une reconnaissance plus universelle, que nous avons besoin de revendiquer et d'encourager la connaissance.

La radiodiffusion de service public et son Union internationale ne doivent pas constituer un but en soi, mais soutenir la mise en œuvre de notre mission de service public offrant des programmes de qualité, qui doit donc se différencier clairement des opérateurs d'autres services. Avec le progrès des technologies nouvelles, la demande de telles caractéristiques s'accroît, devient plus vive et plus globale. Mais nous ne pourrions les exploiter que de manière interactive et si nous choisissons de ne pas nous lancer dans une voie à sens unique.

Vivre à l'âge du cyberespace dans un monde de réseaux peut nous amener à penser que tout est différent par rapport au passé. Chaque jour des changements semblent toucher tout ce que nous faisons, ce que nous sommes et ce que nous chérissons. Est-ce vraiment le cas ?

Quand l'UER fut constituée, lors de la conférence de Torquay, 41 délégués de 23 pays s'étaient réunis pour créer un organisme qui les soutiendrait. La «tâche la plus essentielle» de l'Union fut ainsi définie : «la défense des intérêts de la radiodiffusion dans les domaines technique et juridique». Le personnel engagé afin d'effectuer le travail de l'Union avait pour mandat de «faire fonctionner un centre d'information sur toutes les questions touchant les intérêts des membres». Les premières priorités furent le droit d'auteur, les développements techniques et la formation d'un comité pour la coopération dans le secteur de la programmation et de l'échange de programmes. Les choses ont-elles vraiment changé en 50 ans ?

Le changement le plus apparent est l'environnement dans lequel évolue l'UER. Les marchés se sont développés. Le nombre et la force de nos concurrents ont augmenté. La concurrence opposée aux radiodiffuseurs traditionnels a plusieurs origines : les radiodiffuseurs

commerciaux, les sociétés évoluant dans le secteur de l'informatique et les maisons d'édition. Tous veulent essayer d'attirer l'attention et les ressources de notre public pour s'assurer une place dans un marché qu'ils considèrent comme très rentable. Les gouvernements et les législateurs font l'objet de pressions pour faire en sorte que la nature particulière des radiodiffuseurs de service public soit complètement ignorée et pour que ces derniers soient laissés totalement exposés à la concurrence des opérateurs entièrement commerciaux.

Les membres de l'UER, aujourd'hui plus que jamais, doivent faire bien comprendre ce qui les rend différents, ce qui fait leur valeur pour le public et pourquoi ils ont besoin de financement public. En travaillant ensemble, ils peuvent bénéficier des synergies qui existent entre les créateurs de programmes du secteur public de toute la zone européenne de radiodiffusion. Ils peuvent produire des programmes spécifiquement européens qui

informent, divertissent et éduquent leurs publics.

L'activité principale de l'UER - défendre les intérêts de la radiodiffusion dans les secteurs technique et juridique - reste aussi valable aujourd'hui qu'elle l'était en 1950. En outre, l'Union a élargi le champ de ses activités pour offrir aux membres des services nouveaux nécessaires dans l'environnement d'aujourd'hui et de demain.

## Les normes

Les membres de l'UER et les ingénieurs des Services permanents sont à l'origine de la définition de normes communes pour un grand nombre de technologies clés dans le domaine télévisuel telles que la production de programmes TV numériques (tant pour la télévision haute définition que pour la TV traditionnelle), les systèmes de diffusion TV par satellite, des systèmes de radio numérique et le RDS (radio data system). L'Union et ses membres apportent leur contribution également dans beaucoup d'autres domaines comme la planification des fréquences. La promotion et le développement de normes ouvertes contribueront à assurer que, à l'avenir, la radiodiffusion de qualité restera accessible à un large public, et pas uniquement à certaines populations

# Valeurs

Jean-Bernard Münch  
Secrétaire général de l'UER

du passé

qui peuvent se permettre des technologies très coûteuses.

Les experts juridiques de l'UER ont, dès le début, fourni des informations aux membres sur des sujets importants comme le droit d'auteur. Dans la prochaine session de négociation de l'AGCS, l'UER s'emploiera à trouver les bons alliés pour ses membres et à faire connaître leurs préoccupations.

A mesure que l'Union européenne a pris de l'importance, le volume de travail qu'elle génère pour l'UER a également augmenté. Il a donc été nécessaire de créer un bureau de l'UER à Bruxelles. Situé à proximité des institutions européennes, ce bureau est en mesure de maintenir des relations personnelles suivies avec les décideurs de l'Union européenne. Le département des affaires juridiques et le bureau de Bruxelles travaillent ensemble pour surveiller tous les projets de loi et l'évolution des tendances afin d'informer les membres de ce qui pourrait affecter leurs activités. Le service de la communication s'assure que des outils appropriés sont disponibles pour faire parvenir efficacement les messages de l'UER aux formateurs d'opinion.

## Droits sportifs

Dès l'origine, l'acquisition des droits sportifs a été une activité importante pour l'UER. Cependant, lorsque

l'UER a été créée, le coût des droits sportifs et la bataille pour les acquérir n'avait absolument rien à voir avec la situation actuelle. Les membres de l'UER se sont regroupés la première fois pour négocier des droits à l'occasion de la Coupe de monde de 1954. Depuis cette époque, la télévision et la radio ont sans aucun doute contribué à faire connaître un grand nombre de sports. Dans une certaine mesure, il se peut que nous soyons victimes de notre propre succès. L'objectif principal, permettre à des millions de téléspectateurs de partager l'émotion de voir leur équipe nationale gagner ou perdre, reste le même que dans les années 1950. Toutefois, il devient de plus en plus difficile de l'atteindre. Les prix ont énormément augmenté et les enjeux sont importants à une époque où la couverture sportive peut faire la différence en termes de parts de marché. La solidarité des membres au moment de négocier ensemble pour le bien de tous a, dans le passé, été exemplaire. Nous espérons que dans l'avenir, malgré la pression du marché, la situation ne changera pas.

En août 1950, la première liaison TV entre la France et la Grande-Bretagne a été réalisée. Le premier échange de programmes de l'UER a eu lieu en 1953, à l'occasion du couronnement de la reine Elisabeth II. Au cours de l'été de 1954 une vraie série d'échanges de programmes, 18 au

total, a été organisée. Il est intéressant de remarquer que les goûts du public n'ont pas changé depuis. Cet été là, c'est la Coupe du monde de football qui a été la plus regardée à la télévision.

## Eurovision

Depuis cette époque, le réseau Eurovision a bien évolué. Il a amené dans les foyers des téléspectateurs les funérailles du pape Pie XII et les premiers pas de l'homme sur la lune. L'échange d'actualités Eurovision offre quotidiennement aux membres les dernières images d'actualité. En outre, les opérations spéciales de l'UER envoient des spécialistes et de l'équipement sur le terrain afin que les membres puissent offrir une couverture des événements partout dans le monde, qu'il s'agisse d'actualité ou de sport. La numérisation du réseau réalisée en 1998 a considérablement amélioré la capacité et permet une couverture plus importante, particulièrement dans les situations de crise. En novembre, la 100.000<sup>e</sup> transmission a fait de 1999 une autre année record. L'engouement pour avoir plus d'actualités plus rapidement ne cesse d'augmenter et les membres de l'UER doivent offrir au public ce qu'il désire. L'Union prévoit donc de développer ultérieurement ses services dans ce secteur pour répondre aux besoins des membres.

# change-

et

## Radio

Les activités «radio» ont également pris de l'ampleur. L'UER coordonne la couverture des rencontres et des événements sportifs importants pour ses membres. L'Euroradio diffuse chaque année des milliers de concerts classiques, de nombreux autres événements spéciaux et des programmes pour la jeunesse. Grâce à l'Euroradio, environ 400 millions de personnes peuvent profiter de transmissions en direct en provenance des salles de concert et des opéras les plus prestigieuses. En 1998, Euroclassic Notturmo a été créé. Ce programme de musique classique, d'une durée de six heures, est transmis tous les jours dans 10 pays responsables des commentaires en langue nationale.

L'UER, tout particulièrement ces 10 dernières années, s'est agrandie en accueillant des pays d'Europe centrale et orientale. Dans l'esprit de solidarité qui caractérise toutes les activités de l'Union, les experts juridiques de l'UER ont aidé les anciens pays du bloc communiste à mettre en place de nouvelles législations pour la radiodiffusion sur lesquelles la radiodiffusion de service public a pu s'appuyer. Il a donc été possible d'arriver à une liberté des médias jusque là inimaginable. L'aide continue sous forme de conseils et d'encouragements financiers pour les

membres des régions les plus désavantagées. En Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, l'UER soutient la mise en place d'une radiodiffusion de service public. Depuis 1994, un programme de formation pour journalistes et techniciens fonctionne avec succès. La formation des professionnels de la radiodiffusion des membres reste une des premières priorités de l'Union.

## Nouvelles technologies

La technologie est l'un des grands moteurs du changement dans le secteur de la radiodiffusion. La télévision et la radio ont été rejointes par un autre prétendant au temps et à l'argent des téléspectateurs et des auditeurs : l'Internet. Les membres radiodiffuseurs de l'UER sont forcés à réaffirmer leur rôle et la valeur de ce qu'ils offrent à leur public. Ils se développent et construisent sur leurs points forts en tant que fournisseurs de contenu, car ils savent bien que, si le moment arrive où il y a une convergence totale des moyens de transmission, le public choisira les services qui offrent un contenu de qualité à un prix raisonnable. L'UER évolue pour continuer à soutenir ses membres et à répondre à leurs besoins au moment où ils adoptent de nouvelles technologies.

Dans ce contexte, peut-on dire que les changements affectent l'UER et ses valeurs ?

Nous l'avons vu, bon nombre des valeurs de base des membres et de l'UER en tant qu'organisme restent les mêmes. L'UER continue à jouer un rôle unique et important pour les activités de ses membres. Tout en retenant l'important principe de la solidarité pour la défense des intérêts des membres, elle a su évoluer et s'adapter pour offrir des services utiles aux membres qui évoluent dans un environnement changeant. Elle dispose donc de tous les outils nécessaires pour continuer à remplir sa mission dans les années à venir.

# -ments

# Interview

**Nicole Fontaine**  
*Présidente du Parlement Européen*

**Diffusion :** Alors que l'UER fête son 50<sup>e</sup> anniversaire, quel est, selon vous, le rôle du service public de l'audiovisuel en Europe. Cette philosophie vous semble-t-elle toujours d'actualité à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle ?

Nicole Fontaine : Quand on parle de société de l'information, il ne faudrait jamais oublier un aspect essentiel: l'information représente un instrument de soutien et du développement du débat démocratique. Elle vise aussi à améliorer la qualité de vie des citoyens. Il est vrai que la société et que l'économie sont en phase évolutive, mais il est aussi vrai que le noyau central de notre civilisation demeure le même ; je veux parler du respect de droits fondamentaux des citoyens et de la participation à la vie publique. Je suis convaincue que, dans notre société, le service public de l'audiovisuel continuera à jouer, à côté de la presse écrite, son rôle de pilier. Il le fera bien entendu en coopérant avec les institutions et les associations de citoyens dont l'activité s'inscrit dans le cadre du respect des principes de démocratie et de liberté.



### L'audiovisuel public risque-t-il, selon vous, de devenir un produit comme les autres ?

NF : Le service public audiovisuel est une valeur et non un produit. On ne doit pas «diaboliser» le monde de l'économie et du commerce, mais il convient de distinguer entre la valeur des marchés et le marché des valeurs. Notre société doit continuer à stimuler l'adhésion à un projet de vie politique inspiré des principes de démocratie et d'égalité des chances. Le service public audiovisuel, comme l'affirme le protocole annexé au Traité d'Amsterdam, représente un instrument important dont disposent les Etats membres pour atteindre cet objectif. Nous suivrons attentivement l'évolution du marché de l'audiovisuel et du multimédia et veillerons, dans le futur, à garantir l'identité du service public et sa diffusion.

### Comment concevez vous le rôle des auditeurs et des téléspectateurs ? Sont-ils seulement des consommateurs de la déferlante des sons et des images ou encore des citoyens ?

NF : On le sait, dans un futur proche, le progrès technologique dans le secteur audiovisuel ne cessera d'augmenter de manière considérable l'offre mise à la disposition du public. Le développement, à côté des chaînes généralistes, des télévisions

thématiques et payantes ainsi que celui des réseaux de webcasting, entraînera effectivement un certain changement dans les habitudes des spectateurs en tant que consommateurs de «loisir audiovisuel». De ce point de vue, le marché de l'audiovisuel deviendra, du moins potentiellement, davantage pluraliste et s'approchera en quelque sorte de celui de la lecture (livres, revues), avec deux différences fondamentales par rapport à la distribution traditionnelle de ce dernier secteur : l'offre arrivera directement dans les foyers et les coûts de distribution se réduiront très fortement. Cela signifie qu'il y aura un débouché potentiel même pour les petites entreprises qui offrent des productions de bonne qualité à prix accessibles. En général, en tant que citoyens, on peut affirmer que les spectateurs auront plus de liberté de choix et donc plus de responsabilité qu'auparavant. Je tiens à insister sur la position du Parlement européen qui souligne l'importance de la prise en compte des objectifs sociaux, de concurrence loyale et d'intérêt général dans le cadre des mesures réglementaires. Le Parlement est soucieux qu'un équilibre global soit réalisé à travers les normes européennes.

### Comment peuvent-ils agir au niveau communautaire ?

NF : Depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam, l'Union européenne a mis le citoyen au cœur de ses travaux. D'où le travail effectué par les institutions communautaires

dans la prise en compte de l'importance croissante de l'Europe dans la vie de chaque jour. A propos des systèmes de radiodiffusion, il est indispensable de rappeler que l'application des directives en la matière relève des Etats membres. Par conséquent, c'est dans les cadres réglementaires nationaux que les particuliers doivent œuvrer tant pour l'exercice que pour le respect de leurs droits. La Commission européenne, en tant que gardienne du droit communautaire, devra bien entendu tenir compte de l'ensemble des éléments portés à sa connaissance, y compris ceux qui lui sont signalés par des particuliers ou par des associations de consommateurs. Le Parlement, lui aussi à l'écoute des citoyens, saura répondre à ceux qui s'adressent à lui que ce soit individuellement ou collectivement par des pétitions. Le moment venu, à l'horizon 2002, il faudra réexaminer l'application de la directive « télévision sans frontières » et l'Union européenne devra tirer toutes les conclusions qui s'imposeront à ce moment là.

### L'impact des nouvelles technologies, comme l'Internet, a-t-il ou aura-t-il des conséquences sur la réflexion «européenne» sur l'audiovisuel ?

NF : Sans aucun doute. La convergence entre télécommunication, médias et technologies de l'information a déjà fait l'objet d'un débat très approfondi au sein de l'Union européenne, sur la base du Livre vert lancé en décembre 1997.



Toit du Parlement Européen de Strasbourg

En 1997, le Parlement européen avait déjà insisté sur l'utilité de séparer la réglementation applicable aux infrastructures de communication électronique de celle relative aux contenus transmis (illégaux ou préjudiciables) en stipulant que cette règle valait également pour les accords internationaux. Bien entendu, le Parlement européen poursuivra attentivement l'examen des propositions de la Commission sur la société de l'information et sur l'audiovisuel.

**Le Parlement précédent a joué un rôle important dans la rédaction de la législation européenne audiovisuelle. Comment voyez-vous l'engagement du Parlement actuel non seulement dans son rôle législatif mais aussi dans son rôle politique dans des dossiers pour lesquels la Commission dispose de compétences exclusives, comme par exemple l'application du droit de la concurrence au financement du service public ?**

NF : Le contrôle politique du Parlement européen dans le domaine de la concurrence concerne surtout le droit d'information face à la Commission. Cette dernière reste, rappelons-le, la gardienne de

l'application du droit communautaire et des Traités, y compris du protocole d'Amsterdam, sur le système de radiodiffusion publique. Ce droit d'information du Parlement n'est pas qu'un moyen permettant d'atteindre une plus grande transparence, il est surtout un instrument important du dialogue et de la coopération efficaces entre les institutions européennes.

**Quel est, à vos yeux le meilleur moyen de financer le service public de l'audiovisuel ?**

NF : La question présente plusieurs facettes. Du point de vue théorique, on pourrait affirmer qu'un service public offert par un organisme audiovisuel de propriété publique devrait toujours être financé par le biais d'une source publique, redevance ou levier fiscal. Dans la réalité, les systèmes nationaux de financement du service public audiovisuel diffèrent et le protocole d'Amsterdam tient compte de cette situation. Il y est aussi prévu que chaque Etat membre puisse confier à des opérateurs publics ou privés des missions de service public. Il existe donc en la matière un cadre juridique précis au niveau communautaire, fondé essentiellement sur les critères de proportionnalité et de transparence. Il donne aux Etats membres la responsabilité de son

application concrète au niveau national.

**L'UER est particulièrement concernée par la préparation de la future Charte des droits fondamentaux (liberté d'expression, pluralisme, respect de la vie privée, droit à l'information...) quels sont les objectifs du Parlement européen dans ce domaine ?**

NF : Encore une fois, c'est une référence aux Traités et en particulier à l'article 6 du Traité d'Amsterdam qui s'impose. En effet, il stipule : «L'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit, principes qui sont communs aux Etats membres ». Le Parlement a depuis longtemps mis l'accent sur cet aspect fondamental du processus communautaire en s'efforçant de promouvoir l'idée d'un encadrement de l'intégration économique et monétaire dans une perspective politique de grande envergure. Le projet de Charte des droits fondamentaux dont le coup d'envoi a été donné au sommet européen de Tampere devra, à mon avis, consacrer un tel objectif. A mes yeux, il s'agirait par exemple d'y intégrer les droits que vous citez en exemple et d'autres encore en matière d'information. Le travail de base s'effectuera à partir de la Convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et, en particulier, à partir de l'article 10 relatif au pluralisme des moyens d'information.

*Propos recueillis par Patrick Jaquin en collaboration avec le bureau de l'UER à Bruxelles.*

# Avant

## Torquay

Au début des années 20, la radio déferle sur l'Europe et soulève des questions internationales complexes dans différents domaines : juridique, technique et pratique. Il fallait un «expert» international, une organisation pour régler ces problèmes.

**1929** : l'Union Internationale de Radiodiffusion (UIR) est donc créée et installe son bureau administratif à Genève et son bureau technique à Bruxelles. Ce dernier sert essentiellement de centre de mesures pour l'utilisation des fréquences. L'UIR organise des conférences internationales et intervient comme médiateur en cas de litiges entre ses divers membres. Des échanges de programmes radio se développent sous son égide à partir de la fin des années 20.

**Mai 1940** : la Deuxième Guerre mondiale remet en question l'existence de l'UIR. Le centre de mesures de Bruxelles est évacué vers la Suisse, mais l'Allemagne réussit à inciter la Suisse à restituer les équipements en janvier 1941. Ces installations serviront notamment à la Wehrmacht pour surveiller les activités radio des Alliés.

13 Etats membres de l'UIR cessent de collaborer avec l'organisation

placée sous le contrôle de l'Allemagne. Elle ne comptait pratiquement plus que les puissances de l'Axe et les organismes de radiodiffusion qu'elle contrôlait dans les Etats occupés. Sans compter la présence quasi-permanente dans le centre, parallèlement au personnel belge, d'opérateurs mis à disposition par la puissance occupante - certains d'entre eux en uniforme. Le bureau de l'UIR à Genève continuait à travailler avec une équipe réduite.

Cette collaboration avec les nazis permet à l'UIR de survivre à la guerre, mais la compromet aux yeux des Etats vainqueurs qui ne lui accorderont plus leur confiance.

**Printemps 1946** : les représentants du comité soviétique de la radio réussissent à obtenir une majorité en Europe en faveur d'une association internationale d'exploitants de radio avec comme but de provoquer la dissolution de l'UIR et de reprendre ses activités à leur compte.

Dans le même temps, on prépare pour 1948 à Copenhague la CER, «conférence européenne de radiodiffusion», conférence intergouvernementale avec pour tâche l'établissement d'un plan précis pour la distribution des fréquences radio en Europe. Ce projet, connu plus tard sous le nom de «Plan d'ondes de Copenhague», exigeait à son tour un «expert» chargé de la gestion des décisions prises à Copenhague. Cette fonction, assumée par l'UIR avant la guerre, devait désormais être transférée à cette nouvelle organisation.

La BBC faisait preuve d'attentisme et se refusait à collaborer à la dissolution de l'UIR au profit d'une nouvelle association, selon toute vraisemblance dominée par les Soviétiques. La raison principale du scepticisme britannique était le nouveau mode de vote prévu dans les statuts de fondation prévoyant que chaque membre devait détenir une voix en assemblée générale. Cette proposition était viciée: l'URSS avait annoncé quelques-unes de ses républiques membres comme Etats indépendants, ce qui lui aurait permis de disposer de huit voix, la France avait fait de même avec ses colonies nord-africaines et aurait pu obtenir quatre voix. La Grande-Bretagne n'en aurait eu qu'une.



*Vice-amiral Sir Charles Carpendale. Président de l'UIR 1925/1935*

**27/28 juin 1946** : Sans la participation britannique, 26 membres fondent l'Organisation Internationale de Radiodiffusion (OIR). La tentative de provoquer le lendemain à l'assemblée générale de l'UIR l'autodissolution de celle-ci ne recueille pas la majorité requise, mais 18 des 28 anciens membres restants quittent l'UIR en tant que co-fondateurs de la nouvelle OIR.

**Fin des années 40** : deux organisations internationales de radiodiffusion se disputent le rôle de «l'expert» en matière de répartition des fréquences : l'UIR, organisation la plus ancienne et l'OIR dominée par les Soviétiques et les Français. Aucune des deux n'a pu attirer la Grande-Bretagne. Des entretiens ont alors lieu, où la BBC expose son point de vue pendant que les deux organisations tentent de sortir de l'impasse, mais le climat se détériore à vue d'œil avec la crise de Berlin et la tension croissante entre puissances occidentales et Etats socialistes.

Si la conférence de Copenhague n'avait pas pu se décider à accorder à une seule des deux organisations le statut d'expert en vue de la distribution des ondes radio, l'OIR avait loué le centre technique de l'UIR et en employait le personnel sous sa régie.

La BBC offre alors d'adhérer à l'OIR si ses statuts sont modifiés de manière à ce que seul un organisme de radiodiffusion venant de chaque Etat membre de l'Union Internationale des Télécommunications ait droit de vote. Une majorité occidentale claire aurait pu ainsi être assurée contre l'Est dominé par l'Union soviétique.

**Août 1949**, les divers groupes sont réunis autour d'une table à Stresa. Plusieurs éclats ont lieu qui révèlent que les représentants de l'UIR et de la BBC ne sont pas les seuls à ne pas pouvoir ou à ne pas vouloir tomber d'accord avec l'OIR (et inversement). Au sein de l'OIR, des fissures se font



*Première conférence européenne des ingénieurs en radiophonie UIR. Genève 1925*

jour ouvertement. La France, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique déclarent leur intention de résilier leur adhésion à l'OIR et à la fin de la conférence, le président de l'OIR, Julien Kuypers ne peut que constater : *« Cette réunion de Stresa n'a pas été inutile, ne serait-ce que parce qu'elle a fait très clairement apparaître nos positions respectives et dissipé certaines illusions que nous nourrissions depuis de nombreuses années en croyant qu'il serait possible, à certaines conditions, de parvenir à l'unité de la radiodiffusion européenne. »*

Cette «radiodiffusion européenne» excluait les pays du bloc de l'Est, du Levant et d'Afrique du Nord.

Peu à peu, un consensus se dégage parmi les Etats d'Europe occidentale, selon lequel la création d'une nouvelle organisation serait la solution la plus nette pour sortir du dilemme «OIR-UIR», même si une certaine méfiance se manifestait envers la Grande-Bretagne. Selon certains, la BBC voulait dominer la nouvelle organisation et même en transposer le siège à Londres !

**Le 31 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 1949**, des délégués de Belgique, des Pays-Bas, de France, d'Italie et de Grande-Bretagne rencontrent à Paris des représentants de l'OIR et de l'UIR. L'OIR est représentée par le président Kuypers, le chef de l'administration Wallenborn et le

technicien Anglais d'Auriac; l'UIR a envoyé son président Conus, accompagné par MM. Bomholt et Jensen du Danemark, O'Brien d'Irlande et Hayta de Turquie.

Les diverses sociétés nationales de radiodiffusion d'Europe occidentale étaient, en principe, prêtes à abandonner l'OIR au profit d'une association de radio «occidentale», mais une «commission technique mixte» devait tout d'abord régler certains détails.

Une des questions les plus importantes était de savoir si l'OIR-tronc, comme on l'appelait désormais, était prête à libérer les équipements qu'elle louait encore à Bruxelles ainsi que le personnel, anciens membres de l'UIR, qu'elle employait. Lors de cette assemblée de Paris, on se demanda si l'Allemagne de l'Ouest devait être admise à la nouvelle organisation. Sur proposition de la délégation néerlandaise, il fut décidé de reporter la discussion de cette question après la fondation de la nouvelle organisation. A l'instar des Pays-Bas, on estimait indésirable que l'Allemagne de l'Ouest figure parmi les fondateurs de cette nouvelle organisation.

**Le 13 février 1950** à Torquay ...

à suivre ...

# 1950

## l'UER

Le 13 février 1950, une tempête s'abat sur la perle de la Riviera anglaise, Torquay, pas assez puissante - heureusement - pour casser l'ambiance agréable voulue par la BBC afin de faire de l'assemblée constitutive de l'UER un succès.

Les délégués des organismes de radiodiffusion de 23 pays de la «zone européenne de radiodiffusion» définie par l'UIT, sont de bonne humeur et le style cosy de l'Imperial Hotel fait oublier l'absence des températures clémentes que l'on escompte en février dans cette station balnéaire de Grande-Bretagne.

La conférence a donc le résultat espéré : «l'Union Européenne de Radiodiffusion» est créée par les représentants d'une zone géographique qui comprend non seulement le continent européen - à l'exception des Etats socialistes (mais avec la Yougoslavie), et aussi la Turquie, la Syrie, Israël, la Jordanie, l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. L'Allemagne n'est pas invitée à cette assemblée constitutive. Sir Ian Jacob de la BBC est le premier président de cette nouvelle organisation qu'il conduira jusqu'à sa retraite en 1960, avec une pause entre 1952 et 1954.

La BBC domine l'UER les premières années en raison de sa considérable avance technique, financière et en personnel. La personnalité aimable, chaleureuse et ... courtoisement distancée de Sir Ian Jacob imprègne l'organisation. Terminé le ton parfois rude des dernières années lors des assemblées de l'OIR. On est entre amis, sans les Etats d'Europe de l'est, et l'essor fulgurant de la télévision renforce chez les participants

l'impression de faire partie d'une avant-garde technique.

Cependant l'Assemblée de Torquay ne soulève aucune question touchant à la télévision - domaine encore exotique ! - le domaine de travail essentiel de l'UER était celui de la radio.

A Torquay, l'UER élabore ses statuts. Accord rapide et sans problème sur le nom de «European Broadcasting Union» ou «Union Européenne de Radiodiffusion», ainsi que sur le choix du français et de l'anglais comme langues de travail. Accord également sur la composition et droit de vote : n'adhèrent que les organismes de radiodiffusion des pays membres de l'UIT - pas les Etats. L'objectif est double : bloquer l'ingérence politique des Etats et renvoyer la



Les participants à la Réunion de Torquay

question de l'adhésion de l'Allemagne et de l'Autriche à l'UIT. Quand en 1951/52, l'UIT admet l'Allemagne, l'UER en fait autant pour l'organisme allemand de radiodiffusion.

Première divergence : le siège. La tentative de tout centraliser à Bruxelles échoue. On en revient au modèle UIR: administration à Genève et centre technique à Bruxelles.

L'OIR, qui existe en parallèle, comme organisation des Etats socialistes de la zone européenne de radiodiffusion, installe son siège à Prague.

L'une des premières activités de l'UER est d'éditer, en mai 1950, le premier numéro du «Bulletin de Documentation et d'Information de l'UER», destiné aux membres et ronéoté jusqu'en 1957 avant d'être scindé en deux revues bimestrielles imprimées, le Cahier A, édition «technique» de la Revue de l'UER, et le Cahier B, traitant de sujets «juridiques et généraux».

Le 23 mai 1950, l'UIR s'auto-dissout et transfère sa fortune à l'UER.

Lors de la deuxième session du Conseil d'administration de l'UER, en mai 1950 à Rapallo, Marcel Bezençon présente son plan d'échange de programmes de télévision.

Personne, recommande Ian Jacob, ne doit être dissuadé *«de prendre des initiatives envisagées comme allant dans l'intérêt de la radiodiffusion, à condition que ces initiatives n'aient pas pour effet de négliger d'autres tâches ou d'entraîner des demandes de personnel ou de ressources financières supplémentaires.»*

L'Assemblée se montre donc réticente vis-à-vis de ce plan.

Sir Ian Jacob explique aussi que *«si on peut échanger tous les programmes que l'on veut directement d'un endroit du monde à l'autre, pourquoi une commission des programmes devrait-elle intervenir en quoi que ce soit ? Je soupçonnais non sans raisons, ajoutera-t-il, que certains délégués recherchaient une autre occasion annuelle de faire du tourisme.»*

Manifestement, les réunions plaisaient aux membres car outre les voyages intéressants, les réunions des

commissions spécialistes offraient la possibilité de se retrouver dans un cadre propice à la créativité et la richesse d'idées des délégués des groupes spécialisés.

Contrairement aux juristes (qui avaient élaboré les statuts) et aux techniciens, les responsables de la planification des programmes ne s'étaient pas vu octroyer de tels groupes de travail. Les juristes n'accordaient aucune importance à la télévision et leur vision de l'UER se limitait à la technique, l'administratif et le juridique.

La défiance envers un groupe spécialisé dans les «programmes» ne reposait donc pas totalement sur des raisons professionnelles.

## L'expérience de Calais

Malgré tout, les choses avançaient et juristes et administrateurs furent pris de court le 27 août 1950 lors de l'expérience «de Calais», première liaison télévisée entre la France et la Grande-Bretagne.

Pour ce «Calais en fête», il n'existait pas de moyen de convertir entre elles les normes de lignes - 405 lignes d'images horizontales en Grande-Bretagne, 819 en France - et la BBC avait envoyé en France équipe et équipement nécessaires et retransmis vers l'Angleterre les images en direct de Calais par le biais d'une liaison radio. L'image était vue de manière passable en Grande-Bretagne, mais pas du tout en France.

Néanmoins, il était prouvé qu'il était possible d'échanger des images de télévision par la voie des ondes au-delà de la Manche et, si les problèmes de compatibilité étaient surmontés, pourquoi pas entre plusieurs pays, voire toute l'Europe !

Le 5 octobre 1950, Marcel Bezençon remet au Président Jacob un plan plus étoffé pour que l'UER puisse l'étudier au prochain conseil à Ouchy (Lausanne).

Les avis quant aux chances de fonder une «commission des programmes et des échanges radiophoniques» étaient très divergents. Pour : le Belge Théo



Fleischmann et Marcel Bezençon. Mitigés : le Français Daumard et le Britannique Marriott qui déclaraient néanmoins vouloir faire partie d'une telle commission si elle était créée. Contre : des délégués pour lesquels les accords bilatéraux et multilatéraux suffisaient pour mettre en œuvre ces opérations d'échange.

Sir Ian Jacob propose alors que les tenants de cette idée élaborent une proposition concrète, l'adressent à l'Office administratif qui, si approbation, sera transmise au Conseil d'administration.

## Circulaire

Le Directeur administratif Léo Wallenborn envoie une circulaire aux membres dans laquelle il mentionne le «marché des échanges de programmes de télévision». Il demande des avis sur la création d'une commission permanente. A cette circulaire est jointe la proposition de Bezençon.

Les destinataires manquent pour le moins d'enthousiasme ! Seules dix lettres lui sont retournées qui, si elles jugent l'idée bonne, listent surtout les problèmes soulevés, techniques et juridiques (droit d'auteur et revendications des artistes).

La Commission juridique trouvera d'autres réserves comme les droits des producteurs de films, des promoteurs sportifs et le droit à la vie privée. Selon la commission, chacune de ces questions doit être réglée individuellement dans chaque pays et avec chaque pays avant de pouvoir penser à un échange de programmes.



Torquay : le dîner officiel du 14 février 1950

En mai 1951, Marcel Bezençon soumet à nouveau son plan au Conseil d'administration, réuni à Genève, qui approuve la création d'un groupe d'études.

Ce groupe, dirigé par Théo Fleischmann, est composé de représentants de la BBC, de la RTF et de la RAI (organismes de radiodiffusion qui exploitent déjà leur propre système de télévision) et d'un représentant scandinave - la Norvège, la Suède et la Finlande s'étant montrées très intéressées - et se réunit à Bruxelles en septembre 1951.

En août de la même année, la version révisée de la «Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques» entre en vigueur réglant du même coup l'important préalable juridique pour les plans d'échange de programmes internationaux. Cette nouvelle version mentionne en effet pour la première fois les «enregistrements», sans distinction entre image et son.

A huis clos, les experts se penchent sur les problèmes techniques et juridiques de l'échange de programmes et, en public, le terme «Eurovision» apparaît pour la première fois le 5 novembre 1951 sous la plume d'un journaliste britannique George Campey, dans un article de l'*Evening Standard* traitant de l'avenir de la télévision en Europe.

## Eurovision

Prononçable dans toutes les langues européennes, le mot Eurovision s'implante facilement et offre même

l'idée d'une Europe unie par une vision commune.

La notion de bourse d'échanges de Bezençon est donc baptisée avant même que ne soit prise la décision de la réaliser.

En janvier 1951, les techniciens et les responsables de programmes britanniques et français font à nouveau les premiers pas. Wladimir Porché de la Radio Télévision Française écrit à Sir Ian Jacob pour lui indiquer que la BBC et la RTF ont étudié la possibilité d'un échange bilatéral de programmes et proposent à l'UER de se pencher sur tous les problèmes, notamment les droits des auteurs, les aspects légaux et les questions techniques.

En fait, la BBC et la RTF signalent à l'UER - de manière courtoise mais limpide - que la France et la Grande-Bretagne peuvent à tout moment relever seules le défi de l'échange de programmes.

Envoyée à Sir Ian Jacob, c'est Théo Fleischmann qui reçoit la missive. Après la victoire électorale de Churchill, Sir Ian Jacob, avait répondu à l'appel du Ministère britannique de la Défense.

Théo Fleischmann, le plus ancien des deux vice-présidents, le remplace au titre de «président en exercice».

## Accélération

Le scepticisme professionnel de Ian Jacob était plutôt un obstacle pour les défenseurs d'une commission des programmes. Désormais, avec Fleischmann, le processus décisionnel de l'UER s'accélère et les problèmes de l'échange de programmes figurent en très bonne place à l'ordre du jour de la réunion de mai du Conseil d'administration.

L'initiative franco-britannique est saluée par l'ordre du jour mais deux jours auparavant, le 21 avril 1952, la première liaison de programmes Paris-Londres a été un succès. Grâce à un convertisseur de normes de lignes efficace, l'image avait pu être vue des deux côtés de la Manche.

Pendant l'été, Britanniques et Français

vont alors émettre pendant toute une semaine des programmes communs et un groupe dirigé par Bezençon commence à élaborer un contrat-type pour la participation aux échanges internationaux de programmes, spécialement dans le domaine de la télévision.

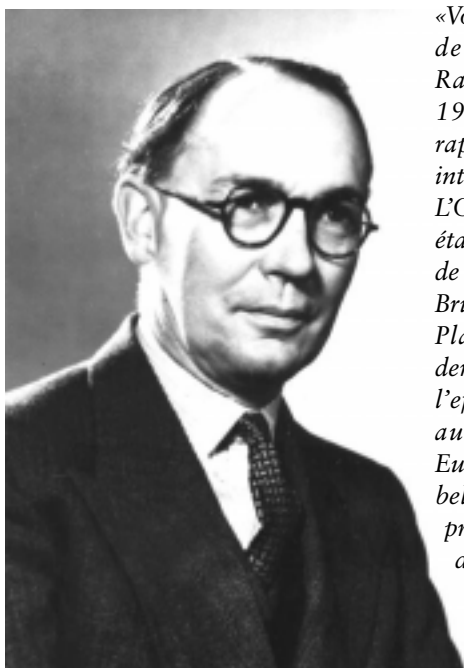
En octobre 1952, le Conseil d'administration félicite le groupe d'études sur les échanges de programmes pour le travail fourni et l'encourage à continuer.

Mais son projet est discuté de manière aussi exhaustive que stérile par le Conseil. L'initiative du groupe d'études de l'UER reste conditionnée à des études théoriques préalables alors que l'échange de programmes entre l'Angleterre et la France est concrètement lancé.

Peu après, l'Assemblée générale de l'UER élira un nouveau président en remplacement de Sir Ian Jacob. L'ancien président de l'UIR, Georges Conus, s'impose face à Théo Fleischmann qui cesse quasiment de collaborer avec l'UER. La direction de l'ensemble du groupe d'études est confiée à Bezençon.

# Bulletin

15 Mai 1950. Sir Ian Jacob écrivait...



«Voici le premier numéro du Bulletin de l'Union Européenne de Radiodiffusion. Fondée en février 1950 à Torquay, l'Union est rapidement devenue un organisme international cohérent et utile ...

L'Office Administratif de l'Union a été établi à Genève, tandis que son Centre de Contrôle Technique est fort actif à Bruxelles. La mise en application du Plan de Copenhague, le 15 mars dernier, a permis d'éprouver d'emblée l'efficacité de ce Centre. Tout nous autorise à penser que l'Union Européenne de Radiodiffusion a un bel avenir devant elle et qu'elle est prête à jouer son rôle consistant à développer la collaboration des sociétés de radiodiffusion dans la zone européenne et à travers le monde.

En tant que premier président de l'Union, je suis certain que nos membres prêteront assistance à l'Union par tous les moyens en leur pouvoir, et qu'ils contribueront à ses réalisations sur les divers plans qui intéressent la radiodiffusion. S'il existe aujourd'hui de nombreux organismes internationaux, il en est peu dont les tâches s'exercent dans un domaine où le principe d'une amicale collaboration soit plus nécessaire à son essor. Je n'hésite pas à proclamer qu'une telle collaboration amicale sera la pierre de touche de l'Union Européenne de Radiodiffusion non seulement dans ses activités internes, mais dans toutes les relations qu'elle est appelée à entretenir avec d'autres Institutions.»

## Les Présidents de l'UER

1950-1952	Sir Ian Jacob	BBC	Royaume-Uni
1952	M. Théo Fleischmann	INR	Belgique
1953-1954	M. Georges Conus	SSR	Suisse
1955-1960	Sir Jan Jacob	BBC	Royaume-Uni
1961-1964	M. Olof Rydbeck	SR	Suède
1965	M. Marcello Rodino (partiel.)	RAI	Italie
1966-1970	M. J.B. Broeks	NOS	Pays-Bas
1971-1972	M. Marcel Bezençon	SSR	Suisse
1973-1978	Sir Charles Curran	BBC	Royaume-Uni
1979-1982	M. Jean Autin	TDF	France
1983-	M. Albert Scharf	ARD/BR	Allemagne



# UER anniversaire



*Télévision Grammont 1945*  
écran 22 cm - 441 lignes

## 12 février 1950

L'UER, Union Européenne de Radiodiffusion, est fondée à Torquay au Royaume-Uni.

23 pays ont participé à sa création : Belgique, Luxembourg, Cité du Vatican, Maroc, Danemark, Monaco, Egypte, Norvège, Finlande, Pays-Bas, France, Portugal, Grande-Bretagne, Suède, Grèce, Suisse, Irlande, Syrie, Italie, Tunisie, Liban, Turquie, Yougoslavie.

Les cotisations représentent 447.000 francs suisses.

27 août : première liaison de télévision internationale entre Calais, Douvres et Londres.

L'UER compte 23 membres actifs et 4 membres associés.

## 1951

Création d'une bourse d'échanges de programmes TV.

5 novembre : Georges Campey, un journaliste de «Evening Standard» invente le nom Eurovision.

L'UER compte 23 membres actifs et 12 membres associés.

## 1952

7/14 juillet : semaine de programmes communs franco-britanniques de télévision. Première liaison dans les deux sens.

L'UER compte 24 membres actifs et 11 membres associés.

## 1953

2 juin : Le couronnement de la reine Elisabeth est diffusé en direct en Belgique, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. On estime que vingt millions de personnes ont suivi la retransmission.

L'UER compte 25 membres actifs et 12 membres associés.

## 1954

L'emblème Eurovision est conçu par Timothy O'Brien (BBC). Le mot «Eurovision» apparaît pour la première fois dans le bulletin de l'UER en octobre.

6 juin : l'Eurovision voit officiellement le jour avec «la Saison d'été» d'échanges européens de télévision ou Expérience de Lille où le centre de commutation est installé.

6 juin/4 juillet, la saison commence par la transmission directe de la «Fête des Narcisses de Montreux». 44 stations de télévision dans 8 pays étaient reliées par des chaînes à faisceaux hertziens d'une longueur totale de 6400 km et par 80 stations relais. 4 millions d'appareils récepteurs étaient atteints, devant lesquels - notamment lors de reportages de football - 60 à 65 millions de téléspectateurs étaient assis. Au total, 18 programmes d'une durée totale de 31 heures ont été transmis. Le nombre et la durée des pannes étaient particulièrement minimales, eu égard au caractère provisoire et précaire des réseaux hertziens.

Le public et la presse s'accordent pour reconnaître le succès de cette expérience.

# nées 50

Il y aura également des reportages du Vatican avec, sur l'écran, le Pape Pie II en personne, de la Coupe du monde de football en Suisse etc. Durant cette saison, des transmissions internationales en direct auront lieu dans 8 pays: Allemagne, Belgique, Danemark, Grande-Bretagne, France, Italie, Pays-Bas et Suisse.

L'UER compte 25 membres actifs et 13 membres associés.

## 1955

Mise en service du nouveau Centre International pour la coordination des échanges Eurovision dans les locaux du Palais de Justice de Bruxelles.

L'UER compte 26 membres actifs et 11 membres associés.

## 1956

1 janvier : le Centre technique de l'UER s'installe à Bruxelles .

27 janvier : Premières transmissions UER/OIRT des Jeux Olympiques d'hiver à Cortina d'Ampezzo.

24 mai : Première retransmission du concours de la chanson au Théâtre Kursaal à Lugano relayée en direct par

10 pays : Allemagne, Hollande, Autriche, Italie, Belgique, Luxembourg, Danemark, Royaume-Uni, France, Suisse. 7 chaînes de radio s'y associent en direct et 13 en différé. Le jury couronne la contribution suisse : «Refrain», paroles d'Emile Gardaz, musique de Géo Voumard, interprétée par Lys Assia.

L'UER compte 27 membres actifs et 15 membres associés.

## 1957

Entrée en vigueur de l'accord concernant les relais internationaux passé entre l'UER et les trois fédérations internationales d'artistes (musiciens, acteurs et artistes de variété).

L'UER compte 28 membres actifs et 15 membres associés.

## 1958

Janvier-Février : premier numéro de la «Revue de l'UER» qui comprend deux cahiers, A : technique et B : informations générales et juridiques.

La Commission juridique examine le droit à l'information

sous l'aspect de la télévision des manifestations sportives.

Octobre : 1<sup>e</sup> expérience d'échanges quotidiens d'actualités télévisées dans cinq organismes.

L'UER compte 26 membres actifs et 16 membres associés.

## 1959

L'UER compte 26 membres actifs et 18 membres associés.



Radio-phonos Pathé Marconi 1950



## 1960

22 juin : Signature à Strasbourg de l'Arrangement européen pour la protection des émissions de télévision.

L'UER compte 28 membres actifs et 16 membres associés.

## 1961

29 mai : début de EVN (Eurovision News): échange quotidien d'actualités.

Etude des nouveaux procédés d'enregistrement de la télévision sur magnétoscopes.

3/9 décembre : Congrès international UER des organismes de radiodiffusion sur la radio et la télévision scolaire.

L'UER compte 27 membres actifs et 17 membres associés.

## 1962

1<sup>er</sup> janvier : mise en service du Réseau permanent son de l'UER pour l'Eurovision. Début des échanges quotidiens réguliers d'actualités télévisées.

L'Eurovision se trouve à la villa «Mon Repos» à Genève.

Première opération UER extra-européenne pour le reportage filmé de la coupe du monde de football au Chili.

# UER anniversaire

Décembre : première pièce de la série «Le plus grand théâtre du monde» : Heart to heart (l'homme du jour) écrite pour l'Eurovision par Terence Rattigan, transmise par 14 organismes nationaux en 9 langues.

L'UER compte 27 membres actifs et 26 membres associés.

## 1963

Avril : Séminaire technique UER sur l'étude et l'organisation des réseaux nationaux de radiodiffusion et de télévision.

Publication du premier rapport du groupe de travail technique sur la télévision en couleur.

L'UER compte 28 membres actifs et 29 membres associés.

## 1964

Transmission en Eurovision des Jeux Olympiques de Tokyo.

L'UER compte 28 membres actifs et 40 membres associés.

## 1965

Constitution d'un groupe d'étude chargé d'examiner l'assistance aux radiodiffuseurs des pays en voie de développement.

Mai/Juin : premières transmissions intercontinentales entre l'Amérique du Nord et l'Europe pour les échanges d'actualité.

2 septembre : échanges réguliers d'actualités entre l'Eurovision et l'Intervision (OIRT).

L'Eurovision s'installe au 37-39 rue de Vermont à Genève et relie 22 services de télévision dans 17 pays européens.

L'UER compte 28 membres actifs et 40 membres associés.

## 1966

Création du groupe d'études «satellites».

1<sup>er</sup> juin : début des conférences quotidiennes entre rédacteurs des actualités télévisées sur le réseau son. Algérie, Maroc, Tunisie et Portugal sont reliés à l'Eurovision.

L'UER compte 28 membres actifs et 39 membres associés.

## 1967

La mise en orbite de satellites au-dessus des océans Atlantique, Pacifique et Indien rend possible la transmission du signal son-vision autour du monde.

Mise en service de la télévision en couleur dans divers pays.

25 juin : Notre monde/Our World - 1<sup>er</sup> programme mondial en direct, organisé par l'UER. (5 satellites de télécommunications - 500 millions de téléspectateurs).

22 août : première transmission en Eurovision de programmes produits en couleur.

1<sup>er</sup> octobre : premier échange en Eurovision de programmes en couleur impliquant un transcodage PAL/SECAM.

L'UER compte 28 membres actifs et 43 membres associés.

## 1968

1<sup>er</sup> janvier : deuxième échange quotidien d'images dans la soirée EVN 2.

«Emmy» pour la musique de «Notre Monde», spécialement composée par Georges Delerue.

Retransmission de Jeux Olympiques de Mexico.

Premier concours de la chanson de l'Eurovision en couleurs.

Août : transmission directe en Eurovision depuis l'Amérique latine (le Pape en Colombie).

L'UER compte 28 membres actifs et 49 membres associés.

## 1969

21 juillet : retransmission des premiers pas de l'homme sur la lune.

L'UER compte 30 membres actifs et 54 membres associés.

# nées 60

# UER anniversary

## 1970

1er septembre : ouverture du bureau de l'UER à New York.

L'Eurovision relie 27 services de télévision dans 22 pays de la zone européenne de radiodiffusion.

L'UER compte 33 membres actifs et 54 membres associés.

## 1971

17 juin : retransmission du programme «Les enfants du monde» présenté par Danny Kaye. 45 pays suivent ce tour du monde grâce à 22 stations terriennes et 4 satellites.

L'UER compte 33 membres actifs et 54 membres associés.

## 1972

Une Assemblée générale extraordinaire de l'UER décide de porter de 11 à 15 le nombre des membres du Conseil.

Envoi régulier d'actualités Eurovision aux membres en Israël et Jordanie.

L'UER compte 33 membres actifs et 65 membres associés.

## 1973

Premières retransmissions stéréophoniques internationales.

Premières expériences d'échanges d'actualités avec l'Union de Radio-

diffusion des Etats Arabes – ASBU.

19 novembre, l'UER reçoit un «Emmy Award International» décerné pour la réalisation de premier plan dans les arts et sciences ou la gestion de la télévision.

L'UER compte 33 membres actifs et 66 membres associés.

## 1974

17 mars : 3<sup>ème</sup> échange quotidien d'actualités à la mi-journée.

Poursuite de la modernisation du réseau Eurovision (services de télévision dans 23 pays).

5/8 novembre : colloque UER à Belgrade sur la radio dans les années 80.

L'UER compte 34 membres actifs et 64 membres associés.

## 1975

Février : l'UER participe au symposium sur la radiodiffusion par satellite organisé par l'Agence Spatiale Européenne à Frascati.

6 juin : journée la plus chargée depuis 1<sup>e</sup> début de l'Eurovision, avec 62 transmissions (80 sujets de plus de 18 heures à l'origine).

Difficiles négociations avec les organisateurs des Jeux Olympiques 1976 de Montréal. Des contrats sont conclus avec le COJO et l'ORTO, de

même qu'avec l'OIRT pour le partage des frais de production et transmission.

Reportages en direct des missions spatiales Apollo et Soyouz.

L'UER participe à l'exposition Telecom 75 à Genève.

Le Service des affaires juridiques prépare la révision de l'Arrangement européen pour la protection des émissions de télévision : s'assurer que la protection de l'Arrangement s'appliquera également aux émissions de télévision provenant de satellites de radiodiffusion directe.

L'UER compte 35 membres actifs, 3 membres actifs supplémentaires et 63 membres associés.

## 1976

Mars : Rencontre de Ténériffe : «la radio, moyen de création et d'expression».

Mai : réunion des spécialistes du théâtre radiophonique, Bled.

Campagne d'été de collaboration internationale en matière d'émissions pour les automobilistes.

Jeux Olympiques d'hiver, Innsbruck. Jeux Olympiques d'été, Montréal.

L'UER compte 35 membres actifs, 3 membres actifs supplémentaires et 67 membres associés.

# nées

# 70

## 1977

Début du satellite EVN «Eurovision News Exchange» : échanges d'actualités Eurovision.

Débuts des préparatifs des Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid et des Jeux Olympiques d'été de Moscou, en 1980. L'Assemblée générale considère comme incompatible avec l'esprit de solidarité toute négociation que des membres mèneraient séparément.

Février : le réseau Eurovision s'étend sur 16.450 km.

Mai : Dublin, Colloque de l'UER et de l'ASE (agence spatiale européenne) sur la radiodiffusion directe par satellite.

Septembre : réunion à Genève des Bureaux des Commissions des programmes de radio de l'OIRT et de l'UER.

Octobre : 4<sup>e</sup> Forum international de musique légère radiodiffusée, Munich.

Octobre : transmission de l'EVN vers les stations de l'océan Indien et de l'océan Atlantique.

L'UER compte 35 membres actifs, 3 membres actifs supplémentaires et 69 membres associés.

## 1978

Inauguration à Genève du nouveau bâtiment du siège de l'UER.

31 mars : Nouveau logo.

Championnat du monde de football, Argentine.

Novembre : adoption du nouveau plan de radiodiffusion en ondes kilométriques et hectométriques (UIT, Genève 1975).

1<sup>e</sup> réunion plénière des chefs des départements sportifs.

L'UER compte 35 membres actifs, 4 membres actifs supplémentaires et 67 membres associés.

## 1979

Février : «La Mer doit vivre», film d'une heure pour la télévision réalisé avec la collaboration de l'UER à destination des jeunes Européens par Survival Anglia, Londres.

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Eurovision, l'UER reçoit de la ville de Campione d'Italia, le «Masque d'argent».

Conférence administrative mondiale des radiocommunications de l'UIT, Genève.

Naissance de la NANBA : association des organismes Nationaux de radiodiffusion d'Amérique du Nord. A Zurich, un consortium formé d'unions de radiodiffusion passe un contrat avec la FIFA, en vue des coupes du monde de football de 1982 et 1986.

Mars : Berlin, le Prix Futura est ouvert pour la première fois à la radio.



*L'Ayatollah Khomeiny*

L'Assemblée générale évoque la solidarité des membres de l'Union, en ce qui concerne les négociations relatives aux championnats d'Europe de football de 1980.

Mai : premier satellite européen.

Septembre : réunion à Bratislava des Bureaux des Commissions des programmes de radio de l'OIRT et de l'UER.

Le Centre de contrôle de l'Eurovision (EVC) installé en 1956 dans le Palais de Justice de Bruxelles, est transféré dans de nouveaux locaux situés dans la Cité de la Radio-Télévision de Bruxelles.

L'UER compte 35 membres actifs, 4 membres actifs supplémentaires et 69 membres associés.

**1980**

Tokyo : février-mars, 3<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Unions de radiodiffusion.

Opération spéciale pour les conventions, les élections présidentielles américaines et l'investiture du nouveau président.

L'Agence spatiale européenne propose d'utiliser pendant trois ans un répéteur, sur 12 GHz, du satellite L-SAT (lancement prévu en 1984).

Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid. Pas de «programme mondial» pour l'Eurovision mais choix entre trois transmissions multilatérales.

Jeux Olympiques d'été de Moscou.

Juin : nouvelle formule pour le Concours radiophonique de Monaco.

Radio : création d'un groupe de travail, chargé de la promotion de la musique.

Premier festival de folk avec l'appui de l'UER à Skagen, Danemark.

Genève, première conférence Euroroute (émissions pour automobilistes).

L'UER compte 35 membres actifs, 4 membres supplémentaires et 73 membres associés.

**1981**

Juin : Conférence internationale sur la radiodiffusion et les Jeux Olympiques, à Baden-Baden.

Création d'un groupe composé d'experts de plusieurs unions chargé des questions relatives aux Jeux Olympiques.

Pourparlers relatifs aux Jeux Olympiques de Los Angeles 1984.

Septembre : premier concours de composition d'œuvres de musique légère contemporaine pour la radio, à Jersey.

L'UER compte 35 membres actifs, 4 membres actifs supplémentaires et 73 membres associés.

**1982**

27 avril : l'UER reçoit à Cannes le Premier prix européen de TV pour le film de Frédéric Rossif: «La mémoire d'un continent». Thème : l'Eurovision.  
Le MIP-TV décerne à l'UER la Caméra d'Or.

La Commission juridique étudie les principes communs aux organismes de radiodiffusion en matière de radiodiffusion directe par satellite, ainsi que l'acquisition des droits, dans le domaine de la radiodiffusion directe par satellite.

Coupe du monde de football, Espagne.

L'UER signe un contrat de location de deux répéteurs EUTELSAT, se trouvant sur le satellite ECS.

L'UER compte 40 membres actifs et 70 membres associés.

**1983**

12 septembre : New York. L'UER reçoit un «Emmy Award International» pour sa contribution à la création d'une norme mondiale de télévision numérique.

12 octobre : Gênes. Le Cristoforo Colombo (Premio Internazionale delle comunicazioni) est attribuée à l'UER pour sa contribution, à travers l'Eurovision, à la connaissance dans les pays européens des moments et événements significatifs sur les plans social et culturel, sa capacité de communiquer aux Etats

# UER anniversary

et aux peuples le sentiment d'une communauté historique, ainsi que pour le rôle joué dans la mise en œuvre, dans une vision européenne unitaire, de télévision et de diffusion par satellite.

Etablissement du groupe multidisciplinaire chargé d'étudier l'avenir des services publics de radiodiffusion.

Adoption du système ESCORT de classification des programmes de radio et de télévision de l'UER.

Recommandation unanime de l'UER selon laquelle la norme technique dite C-MAC Paquet constitue la solution la plus réaliste pour les quinze prochaines années, en matière de transmission TV par satellite de radiodiffusion directe.

Novembre : Première réunion des spécialistes de la radio internationale en ondes courtes.

Première transmission en direct par satellite réalisée selon la technique numérique : un concert consacré à la musique de la cour royale de Corée, en provenance de Séoul.

Création du Groupe de travail des actualités radio.

La Commission des programmes de radio recommande de placer les Premios Ondas sous l'égide de l'UER et assiste à la démonstration de la transmission, en direct par satellite, de seize programmes de radio en stéréophonie.

L'UER compte 36 membres actifs et 69 membres associés.

## 1984

Jeux Olympiques d'hiver, Sarajevo.

Jeux Olympiques d'été, Los Angeles.

Conventions américaines (San Francisco et Dallas).

L'UER compte 37 membres actifs et 67 membres associés.

## 1987

1<sup>er</sup> mars : ouverture du Bureau de Washington.

16 septembre : l'UER reçoit à New York un «Emmy» technique décerné par la National Academy of Television Arts and Sciences des Etats-Unis (prix en commun avec la Society of Motion Picture and Television Engineers – SMPTE), pour leur «action éminente» dans le domaine de l'enregistrement de la télévision numérique. L'UER et la SMPTE ont fixé les normes qui assurent la compatibilité des magnétoscopes numériques.

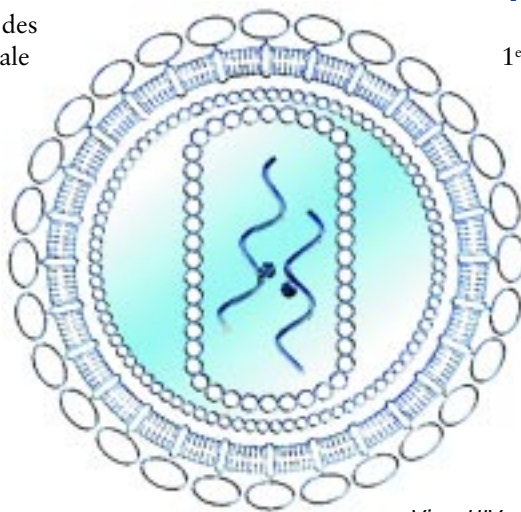
5 décembre : le Conseil d'administration décide le déménagement du Centre technique à Genève.

## 1989

1<sup>er</sup> septembre : débuts officiels du système Euroradio.

5 octobre : naissance de EUROPA TV lancée par un consortium de 5 membres de l'UER – ARD, NOS, RAI, RTE, RTP – Fin du projet 27 novembre 1989.

15 membres actifs participent au Conseil d'administration.



*Virus HIV*

# nées 80

# UER anniversaire

## 1990

L'UER compte 36 membres actifs et 4 membres associés.

## 1991

1<sup>er</sup> septembre : mise en service de la liaison permanente Moscou/réseau Eurovision.

28 octobre : début des travaux du nouvel immeuble de l'UER pour permettre l'installation de Centre technique de Bruxelles à Genève.

L'UER compte 36 membres actifs et 4 membres associés.

## 1992

1<sup>er</sup> et 29 mai : accord d'unification UER-OIRT signé respectivement par l'OIRT et l'UER.

3 Juillet : l'UER devient l'Union Européenne de Radio-Télévision.

L'UER compte 47 membres actifs et 38 membres associés.

## 1993

Janvier : Unification UER/OIRT. Le Conseil d'administration passe de 15 à 19 membres et le nombre de vice-présidents de 2 à 3.



Réfugiés du Kosovo

11 juin : l'UER bénéficie de l'alinéa 3 de l'article 85 du traité de Rome, autorisant la Commission européenne à accorder des dérogations aux règles anticartellaires, lorsque des intérêts prépondérants le justifient.

Juillet-Août-Septembre : Installation du nouvel EVC. Débuts des opérations télex. Début des opérations de planning. Début des opérations EVC.

2 décembre : Inauguration officielle du nouveau bâtiment, d'un coût de 20 millions de francs, construit en 18 mois.

3 décembre : nouveau logo de l'UER (Michel Dufourd, TSR). L'UER compte 60 membres actifs dont 18 de l'Europe de l'est.

## 1994

1<sup>er</sup> janvier : l'UER est présente en Belgique au travers du Centre d'écoutes et de mesures, du secrétariat aux Communautés Européennes, d'un ingénieur du Département technique.

Commercialisation du réseau sous le nom de «Eurovision Network Services».

25 novembre : l'antenne satellite Euroradio est opérationnelle sur le toit du nouveau bâtiment de l'UER.

L'UER compte 63 membres actifs et 52 membres associés.

# nées 90

## 1995

12 octobre : l'UER reçoit un «Emmy» technique par la National Academy of Television arts and Science des Etats-Unis qui récompense la réalisation de l'interface audio-numérique série AES/UER.

Le chiffre d'affaire de l'UER s'élève à 673 millions CHF, dont 466 millions pour le sport (achat des droits et coûts de production) et 121 pour le réseau de transmission de l'Eurovision.

L'UER compte 65 membres actifs.

## 1996

5 juillet : la «Distinction de l'UER» est remise pour la 1<sup>ère</sup> fois à M. Juan Antonio Samaranch, Président du Comité International Olympique (CIO) à Prague, pour sa contribution à la Culture audiovisuelle.

L'UER compte 66 membres actifs.

## 1997

L'Eurovision atteint 255 millions de foyers, soit 640 millions de téléspectateurs potentiels.

En télévision, 13 canaux satellite acheminent près de 70.000 transmissions par an (dont 25.000 sujets d'actualités et 6.500 heures de

programmes sportifs et culturel).

En radio, 2 canaux satellite assurent 2.000 relais de concerts et opéras, 400 manifestations sportives et 120 grands événements d'actualité en moyenne par année.

L'Euroradio touche 400 millions d'auditeurs potentiels.

L'UER compte 66 membres actifs et 51 membres associés.

## 1998

6 janvier : Londres, l'UER lance Euroclassic-Notturmo, service radiophonique de musique classique que les radiodiffuseurs peuvent incorporer dans leurs chaînes la nuit. Les émissions sont transmises par satellite avec une qualité numérique (supervision du Centre de Contrôle Euroradio à Genève).

Le service, repris au Danemark, en Grande-Bretagne, Pays-Bas, Irlande, Norvège, et Slovénie rencontre un succès immédiat. Actuellement réalisé par la BBC, il est constitué uniquement d'enregistrements de concerts pris sur le vif par les chaînes publiques de radio membres de l'UER.

Plan Financier 1999-2001 : légers excédents dans tous les secteurs, économies et amélioration de la

productivité s'élèvent à CHF 22,5 millions par an, jusqu'en l'an 2001 ; réductions de tarifs pour le Réseau; aucune augmentation des unités de cotisation ; chiffre d'affaires de CHF 1.010 millions en l'an 2000.

L'UER compte 67 membres actifs et 50 membres associés.

## 1999

12 février, l'UER lance un projet d'archives pour la télévision numérique.

19 septembre : l'UER lance la station de télévision RTK à Pristina au Kosovo.

20 Octobre : L'UER et Asia Satellite Telecommunications Company Limited (AsiaSat) annoncent la signature de deux nouveaux contrats de location relatifs à l'utilisation permanente et occasionnelle d'une capacité de répéteur en bande C sur AsiaSat 2.

L'UER compte 69 membres actifs et 49 membres associés.

# RRTS

**Eduard Mazi**  
*Directeur général de la Radio Télévision Albanaise*

Depuis près de 2 ans, le paysage audiovisuel albanais est en plein changement. Des radiodiffuseurs privés à la technologie et au professionnalisme avancés apparaissent sur le marché à côté de la radiotélévision publique, héritage du régime communiste passé, qui doit évoluer pour refléter la réalité nouvelle.

Les réformes impulsées à l'été 1999 ont pris du retard du fait de la guerre au Kosovo mais à la fin de l'année, nous avons déjà nos nouveaux statuts. Au 1<sup>er</sup> septembre dernier, de nouvelles structures économiques étaient appliquées à titre expérimental. Un organisme de conseil avait été également installé auprès du Directeur général et, en décembre, à leur tour, les structures administratives et de programmes étaient réformées.

Selon la nouvelle loi, télévision et radio sont des organismes séparés. Le budget central est réparti selon les besoins de chaque département qui doit planifier le travail de l'année et donc son budget. Ces budgets sont contrôlés par un département qui connaît recettes et dépenses et la façon dont les départements gèrent ce qui leur est attribué.

Jusqu'à présent nous avons beaucoup de difficultés, surtout à la télévision,

pour concevoir et réaliser un programme parce que nous ne connaissions pas vraiment le coût de production. Travaillant sur la base du budget d'Etat, nous produisons ce que l'Etat voulait nous voir réaliser.

Autre changement, les salaires. Le Ministère des Finances les fixait selon chaque catégorie de travailleurs. Désormais, la répartition du budget «salaires» qui nous est accordé sur la base du nombre de travailleurs dans l'institution, nous revient avec la charge de fixer leur niveau selon les personnels. L'audiovisuel public compte 1200 collaborateurs : 47% de techniciens, 20% d'administratifs et le reste étant le secteur de création.

La nouvelle loi touche également l'audiovisuel en général. Le gouvernement est désormais responsable de la rénovation technologique, des émissions pour les Albanais à l'étranger et de l'orchestre



*Suite page 32*

## membre actif

### Interview

**Diffusion : Recevant l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, M. Rexhep Meidani, Président de la République Albanaise a estimé que l'Albanie veut s'intégrer au mieux en Europe. Quel est le rôle que peut jouer le service public de l'audiovisuel albanais dans cette volonté d'intégration ?**

Eduard Mazi : Le rôle de la Radio-Télévision Albanaise est très important dans ce sens car dans le passé, et encore aujourd'hui, l'audiovisuel public est le seul moyen de communication direct avec les gens. Jusqu'en 1990, c'était le moyen de communication du Parti Communiste vers le peuple et la Radio-Télévision Albanaise était la source des informations.

Les Albanais continuent à avoir recours à la radio-télévision pour l'information et nous utilisons ce rapport très étroit pour réaliser un nouveau mode de relations. Nous avons été très ouverts, par exemple, en expliquant les nouvelles lois. Nous créons aussi de très bonnes relations avec les organisations non gouvernementales qui conduisent des programmes contribuant au changement des mentalités.

Nous voulons que le peuple ne reçoive pas seulement l'information mais soit aussi acteur de l'information.

**D : Y a-t-il, en Albanie, un courant de pensée hostile à la présence d'un service public de l'audiovisuel ?**

EM : Non, le service public n'est pas du tout remis en cause et même si toutes les radios et télévisions privées s'unissaient en une seule elles n'auraient pas la capacité technique de donner toute l'information nécessaire.

Seule la radiotélévision nationale peut répondre à ce besoin d'information des Albanais qui sont très attentifs à la vie politique du pays dont nous rendons compte. Pour ma part, il n'est pas question de diffuser une information dans l'intérêt d'une force politique déterminée ou d'une autre. Toutes les forces politiques du pays veulent voir leurs activités politiques reflétées exactement par la radiotélévision publique. De plus, notre audiovisuel public a pour mission de dire aux gens qu'ils ont un avenir devant eux. Nous avons donc beaucoup élargi notre action sur ce terrain même si on ne peut pas encore parler d'une télévision d'investigation. C'est trop tôt et ce n'est pas notre tradition, c'est aussi le poids des vieilles habitudes et des vieilles amitiés que nous avons eues.

Ce qui est essentiel est l'instauration d'une éthique entre les nouvelles télévisions et les téléspectateurs. La radiotélévision d'Etat garde un rapport très étroit avec son public et

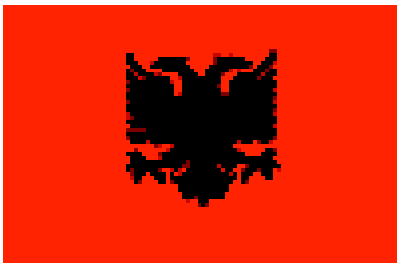
tente de rendre compte de la vie politique alors que les radiotélévisions privées font plutôt le jeu des conflits sociaux.

**D : Le service public, c'est donc le lien privilégié entre le village le plus reculé du pays et la vie à Tirana ?**

EM : D'après des sondages réalisés par deux associations, Radio Tirana a le plus grand nombre d'auditeurs même s'il existe aujourd'hui beaucoup de radios privées avec une technologie beaucoup plus avancée que la nôtre. Même chose pour la télévision, les informations sont beaucoup plus suivies que celles des télévisions privées alors qu'on peut y voir des films que nous ne pouvons pas passer.

Notre supériorité est de couvrir à 90% le territoire et nous avons aussi le privilège de contrôler radios et les télévisions privées car pour passer leurs signaux elles sont obligées d'utiliser nos installations techniques. Toutes les radios et télévisions privées peuvent utiliser ce système pour diffuser leurs émissions. C'est intéressant pour nous parce que je veux que leurs programmes soient sur le marché. Cela nous donne la possibilité d'être compétitifs et l'existence du secteur privé m'offre un vaste domaine de réflexion.

# RTSH



symphonique. L'Etat gère aussi la perception de la redevance que les citoyens doivent payer s'ils possèdent un poste de télévision ou un poste de radio (en 1999, 20% des téléspectateurs ont payé leur taxe !)

Nous commençons donc 2000 avec des objectifs bien précis et nos collaborateurs ont tous une vision concrète du travail à fournir. C'est ce travail et l'efficacité économique de la production qui serviront de base à la sélection de ceux qui continueront à travailler chez nous et les autres qui

devront quitter l'institution. Car dans l'avenir, nous devons réduire le personnel de 30% environ surtout dans les domaines techniques de la production et des transmissions. Pour le moment nous maintenons un niveau élevé en personnel parce que notre technologie est ancienne – disparue du reste du monde depuis 15 ans - et qu'il faut un grand nombre de techniciens pour la mettre en oeuvre.

## Les soutiens

Nous sommes le dernier membre actif à adhérer à l'UER en cette fin de siècle. Le gouvernement a assuré le financement nécessaire à cette adhésion et le Ministère du développement économique a particulièrement soutenu notre dossier. A ce sujet, je dois remercier tous ceux qui nous ont aidés, en

particulier les membres allemands de l'UER et son Président qui ont facilité la réalisation des obligations qui nous incombent.

Deux personnes sont chargées des relations avec l'UER et je suis certain que notre adhésion nous permettra de bénéficier non seulement de soutiens «matériels» mais surtout d'échanges nous permettant de changer notre mentalité. Vers la moitié de cette année je demanderai l'organisation d'une rencontre au niveau des spécialistes pour étudier les problèmes de notre Radio-Télévision.

## Le contenu des programmes télé en 1999

40 à 50% des émissions sont réalisées par la RTSH  
Informations (2 heures sur 17)

Emissions pour enfants 1 heure par jour

Débats politiques, interviews ou tables rondes

Films : 35 à 40% de la programmation. En majorité des films copiés et sous-titrés par la RTSH (interdit par la nouvelle loi)

Concerts, spectacles sponsorisés

Documentaires offerts

# Inventer,

**Bert De Graeve**

*Directeur général, VRT, Belgique*

Si la radiodiffusion de service public n'existait pas, il faudrait l'inventer, et vite. Mais elle existe, heureusement, depuis plus d'un demi-siècle, et constitue en Europe occidentale le moyen le plus courant de transmettre des communications audiovisuelles.

Une troisième option existe interprétée différemment d'un pays à l'autre. Elle se situe quelque part entre le radiodiffuseur officiel détenu par l'Etat et l'entreprise purement commerciale, et selon laquelle l'Etat accorde des crédits en contrepartie de l'accomplissement d'une mission de service public. Cet arrangement est né à la fois de la volonté de réserver un nombre limité de fréquences (AM) dans un but socialement justifiable, et des craintes actuelles quant aux effets indésirables des médias audiovisuels sur la vie sociale et politique.

Entre temps, le manque de fréquences a été surmonté en grande partie, sinon complètement avec le câble et le satellite pour la télévision, et avec la FM et la DAB pour la radio. Le nombre limité de fréquences continuera probablement de poser un

problème dans l'avenir, entre autres parce que de nouvelles formes très diversifiées de communication seront demandées. Mais, quoiqu'il advienne, il y aura encore plus de place pour une coexistence des radiodiffuseurs commerciaux et publics.

Ceci dit, pour beaucoup de gens, il est nécessaire de voir les médias continuer à offrir un choix de programmes en phase avec les besoins et les attentes de chaque segment de la population de téléspectateurs et d'auditeurs. Dans nos fragiles démocraties, avoir un endroit où diverses opinions et tendances puissent se confronter les unes aux autres d'une manière correcte et sereine est absolument indispensable.

## Innovation et qualité

A ressources égales, les radiodiffuseurs de service public, s'ils sont bien gérés, devraient être davantage en mesure d'apporter une garantie d'innovation et de qualité que les radiodiffuseurs commerciaux, parce qu'ils peuvent consacrer la totalité de leurs moyens à la réalisation de programmes et n'ont



# réinventer ?

pas à verser de dividendes à des actionnaires.

Lorsque nous utilisons des techniques de marketing pour sonder notre auditoire et pour étendre notre rayon d'action, ce n'est pas parce que nous réduisons nos auditeurs à de simples consommateurs mais parce que nous reconnaissons en eux un ensemble diversifié de citoyens sur lequel notre société pluraliste est fondée.

Il est indéniable que, dans l'avenir, l'évolution technologique va transformer d'une manière plus radicale le rôle et le fonctionnement des médias. La généralisation du numérique renforcera sensiblement l'intégration et la complémentarité des différents médias. La multiplication des possibilités d'interactivité et d'«utilisation à la demande» va transformer le rapport du consommateur avec les médias et l'usage qu'il en fait.

## Face à la Société

Au milieu des produits de masse purement commerciaux, les consommateurs trouveront donc un choix plus important que jamais de programmes de grande qualité, créés en toute indépendance, à l'abri de la pression engendrée par la course aux bénéfices, et dont les responsables devront rendre des comptes non pas

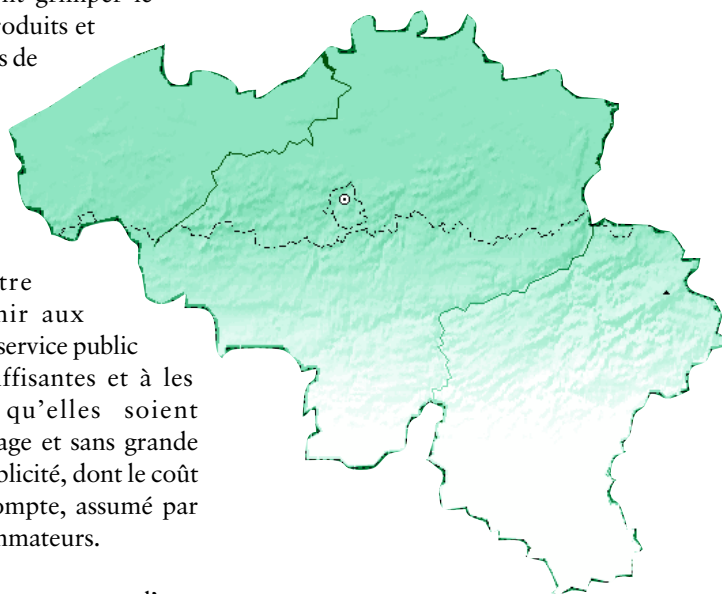
à des sponsors ou des actionnaires mais à la société tout entière. Le seul mode d'organisation qui peut offrir cette garantie et dont on peut attendre cette prestation, c'est la radiodiffusion de service public.

Mais elle n'y parviendra que si on lui donne la latitude voulue et les ressources nécessaires pour suivre le rythme de l'évolution technologique. L'innovation technologique exige souvent des investissements qui ne sont rentables qu'à long terme. La mondialisation et le durcissement de la concurrence font grimper le prix de certains produits et de nombreux droits de radiodiffusion (en particulier des droits sportifs). Les populations et les dirigeants des pays doivent être disposés à fournir aux radiodiffuseurs de service public des ressources suffisantes et à les accorder sans qu'elles soient absorbées au passage et sans grande efficacité par la publicité, dont le coût est, au bout du compte, assumé par ces mêmes consommateurs.

Pour faire passer ce message d'une manière crédible, avec force et également à l'échelle européenne -

nous continuerons d'avoir besoin du cadre de l'UER.

L'UER ne peut et ne doit pas abandonner à un autre organisme, quel qu'il soit, son rôle de protecteur de l'intérêt commun et de moteur des échanges et des économies d'échelle. Si elle n'avait pas été fondée dans ce but même il y a 50 ans, il aurait fallu la créer aujourd'hui.



# Rideau

Ivo Mathé

*Chancelier du Président de la République Tchèque  
Ancien Directeur général de la Télévision Tchèque*

de fer

Ces dix dernières années, le développement des médias électroniques, même sans Internet, ont été en Europe – et dans le monde entier - une époque tumultueuse, voire une révolution. La diffusion des signaux radio et télévision par le câble, le satellite et la voie terrestre, en analogique et en numérique, a entraîné une augmentation du nombre de canaux et permis un accès de masse au monde de l'électronique, des divertissements et des télécommunications.

Ces événements sont intervenus lors de la chute du communisme en Europe et ont influencé l'évolution de la radio et de la télévision dans tous les pays en mutation, créant des difficultés aux radiodiffuseurs et entraînant la privatisation de fréquences libres et de sociétés de distribution.

Indépendamment de notre niveau de développement, tous ceux d'entre nous qui travaillaient dans le secteur de la radio ou de la télévision ont disposé de très peu de temps - contrairement à ce qu'il en a été en Europe démocratique - pour faire de la télévision le principal outil d'accès à la civilisation. Dans l'autre partie de l'Europe, les radiodiffuseurs d'Etat évoluaient depuis déjà longtemps vers un statut de service public, il avait

fallu des années pour qu'apparaissent des stations privées, et l'explosion technologique ne les a touchés que lorsque la situation était davantage stabilisée. Ce ne fut pas le cas dans chacun des anciens pays communistes où tous ces changements se sont réalisés en l'espace de quelques années.

## Essor rapide

Aujourd'hui, on peut dire que la télévision et aussi la radio - du moins dans les pays d'Europe centrale - sont au même niveau qu'en Scandinavie, en France, en Belgique et aux Pays-Bas, si l'on compare les audiences sur la base du nombre de langues pratiquées et du nombre d'habitants qui les parlent (Allemagne, Hongrie,

Pologne, République Tchèque, Autriche, Suisse et Slovénie). Ce jugement vaut pour la qualité et le volume des programmes, le nombre de chaînes, la technologie et les services additionnels fournis (télétexte, son stéréo ou multicanal, sous-titres masqués ou pages Internet).

Cela témoigne d'un essor extrêmement rapide de l'audiovisuel dans ces pays autrefois coupés du monde par le rideau de fer et qui n'ont adhéré à l'UER qu'en 1993. Cette rapidité - et d'autres transformations - ne sont pas sans prix.

En République Tchèque, nous nous sommes dotés d'une loi sur les médias, dans le cadre européen, dès les débuts de l'ex-Tchécoslovaquie. La loi qui lui a succédé en 1991 - solidement fondée sur les normes britannique, française et allemande, et élaborée avec une aide importante de l'UER - a mis fin à l'emprise directe de l'Etat sur la radiodiffusion, officialisé la radio et la télévision de service public encadrées par une loi spéciale et créé, d'un autre côté, les conditions nécessaires à la radiodiffusion commerciale.

Les stations non gouvernementales et indépendantes de service public Czech Radio et Czech Television,

qu'on peut comparer à leurs homologues d'Europe occidentale, ont commencé à émettre le 1<sup>er</sup> janvier 1992. Une station financée par le gouvernement fédéral, a cessé de diffuser cette même année, et ses fréquences d'émission confiées à une entreprise privée : TV Nova.

Un peu plus tôt, beaucoup de licences avaient été octroyées à des stations privées de radio d'envergure nationale et régionale et à des stations de télévision régionales. Certains organismes de réglementation ont succombé à l'enthousiasme provoqué par l'ouverture du marché - censé tout résoudre.

## Absence de stratégie

La situation de la radiodiffusion (contenu et surtout transparence du capital) est devenue incontrôlable. Les médias ont alors acquis un poids pour le moins extrêmement inquiétant en devenant un outil tendancieux au service d'intérêts commerciaux ou personnels et aux dépens de l'intérêt du public.

Le fait que les licences étaient attribuées pour un temps limité a été oublié, tout comme le nombre limité de fréquences nationales (en République tchèque, les émissions de TV nationales ne peuvent être diffusées que sur quatre fréquences). Les licences doivent donc être gérées et conçues autrement que dans le secteur commercial.

Longtemps, les deux entreprises de service public ont conservé un certain rôle de normalisation, un certain degré de fiabilité, de crédibilité et d'autorité mais, depuis peu, un relâchement des principes et une absence de stratégie semblent se profiler. En dépit d'une culture audiovisuelle profondément ancrée, les performances baissent tout comme la pratique quotidienne. Les pratiques d'exploitation employées dans le secteur s'inspirent de méthodes qui ont cours dans l'industrie, le commerce et la banque. Les difficultés posées par la transition

en République Tchèque sont évoquées dans les médias : enthousiasme initial suscité par la privatisation, mépris des institutions publiques, confiance aveugle dans le marché, exploitation des vides juridiques par des spécialistes habiles à la limite de la légalité, non-respect des règlements, lobbying à tout crin et même soupçon de corruption.

La République Tchèque n'a pas encore payé le tribut d'une transformation inachevée. Ses dirigeants et ses habitants ont probablement cru que tout arriverait sans douleur ni renoncement.

Depuis peu, dans la radiodiffusion de service public, l'élan du début perd de sa force et la vision semble de plus en plus à court à court terme.

L'état critique dans lequel se trouve la télévision a suscité ces derniers temps quelques réactions. Les pratiques des radiodiffuseurs privés, la baisse de la qualité du service télévisuel commencent à attirer l'attention de la classe politique et des changements importants apportés aux lois relatives à la radiodiffusion sont censés apporter un certain cadre réglementaire à ces pratiques.

## UER : racines et soutien

Mais, les stations *Czech Television* et *Czech Radio* ont su, mieux que d'autres, garder le contact de la réalité en se dotant de racines solides à Genève, à l'UER.

L'an passé, la République tchèque s'est employée à donner leur indépendance aux médias (y compris au service public) et les normes adoptées se comparent désormais à celles des démocraties parlementaires les plus avancées en Europe. Je crains cependant que les propriétaires de sociétés de radiodiffusion privées, mais aussi publiques, aient déjà détruit ce qui avait été accompli. Il

est possible que la situation tourne mal parce qu'elle est en train de compromettre la mise en œuvre des normes européennes.

Certes, la ressemblance avec certaines normes de l'Europe occidentale ne fait pas de doute, mais on ne peut se cacher le manque de préparation de notre société pour une modernisation véritablement active.

Nous sommes tombés dans les difficultés que les pays avancés ont connu mais, malheureusement, sans envisager autre chose que des solutions boiteuses.

L'UER reste une des rares institutions à défendre un point de vue honnête, équilibré et fondé sur l'expérience, et à offrir diverses formes d'aide. Il est capital que les nouveaux membres issus des pays ayant appartenu au bloc communiste ne perdent pas le soutien qu'ils trouvent ainsi à l'UER.

*Avant d'être Chancelier, Ivo Mathé a été Directeur général de la télévision tchèque d'avril 1992 à 1998. Producteur de nombreux feuilletons, shows et coproductions, il a été nommé Directeur à la télévision tchèque en décembre 1991 après avoir restructuré, en 1990, la télévision d'Etat tchécoslovaque. Ivo Mathé enseigne également à la Faculté du cinéma et de la télévision à l'Université des Arts à Prague*

# Défis

Marc Raboy

*Professeur, Département de communication, Université de Montréal*

La radiodiffusion constitue un domaine d'activités qui mérite d'être considéré au même titre que l'éducation ou les soins de santé, un système qui devrait être organisé en conséquence de l'intérêt public. Ceci ne veut pas dire que tout ce qui concerne la radiodiffusion doit relever exclusivement du secteur public ; c'est plutôt en tant que système d'ensemble qu'il faut penser la place des radios et télévisions publiques. Dans le contexte actuel de la mondialisation, la radio télévision de service public a plus que jamais un rôle essentiel à jouer.

Le contexte médiatique actuel est marqué par la multiplication des services, l'explosion des nouvelles technologies, la disparition des frontières et la marchandisation des contenus. Dans ce contexte où tout est de plus en plus axé sur les impératifs du marché, la radio-télévision de service public devient un oasis, une valeur sûre, un garant de qualité qui, comme chacun sait, est assiégée, encerclée, menacée, remise en question. Qu'en est-il donc de son avenir ?

Les bilans que font régulièrement les analystes ont tous tendance à mettre l'accent sur les obstacles auxquels la

radio-télévision publique fait face. Mais dans la mesure où on peut réussir à la légitimer, à revaloriser sa mission, ces obstacles commencent à paraître moins incontournables<sup>1</sup>.

Sur le plan de la légitimité, l'inclusion dans le traité d'Amsterdam de 1997 d'un Protocole européen en faveur du service public a constitué un acquis de principe important<sup>2</sup>. Non seulement cette déclaration démontre la capacité des politiques de surmonter les pressions commerciales, mais elle constitue jusqu'à présent le seul exemple concret d'une exception culturelle aux nouvelles règles de libéralisation des échanges dans le cadre des nouvelles instances de gouvernance transnationales. Ce n'est pas pour rien que ceci s'est produit dans le secteur de la radiodiffusion publique.

La déclaration adoptée lors de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe à propos des politiques médiatiques, tenu à Prague en décembre 1994, constitue un autre acquis dans le même sens. Dans cette déclaration, le Conseil Européen a identifié la sauvegarde des institutions bien financées de radiodiffusion publique comme étant essentielle au bon fonctionnement des médias dans une société démocratique.

# XXI<sup>ème</sup> siècle

## Espace démocratique Transnational

La déclaration adoptée inclue un énoncé de missions en neuf points, qui réitère largement la perspective européenne sur les objectifs de la radiodiffusion publique. Cette perspective reste valable au-delà des nuances qu'il faut nécessairement y apporter afin de rencontrer les défis spécifiques de la conjoncture actuelle<sup>3</sup>.

En fait, la radio-télévision publique constitue le seul contre-exemple au lieu commun voulant que les médias de masse évoluent désormais sous le signe du marché.

Mise à part des expériences locales nobles mais marginales, il n'y a pas d'autres médias dont la vocation principale est de contribuer à la construction d'un espace public démocratique.

Autrefois limité aux territoires intérieurs des États-nations, la notion de l'espace public, comme bien d'autres, est en train d'être replacée dans le contexte de la mondialisation. On peut parler dès maintenant d'un espace public transnational, ou global, où les médias de service public peuvent et doivent jouer un rôle équivalent à celui qu'ils avaient pendant l'époque glorieuse mais révolue des monopoles nationaux.

Dans un système nécessairement influencé par les forces du marché, il faudra réserver une place importante aux institutions qui promeuvent le développement culturel des populations, dont dépend la qualité de vie publique et démocratique. Dans la mesure où on assiste à l'émergence d'un système politique de plus en plus transnational, il faudra même songer à l'établissement de nouveaux médias trans-frontaliers, fondés sur de nouvelles associations transnationales et éventuellement mondiales. Des expériences telles que TV5 et ARTE sont des tentatives initiales dans ce sens. Les lieux de décision politique sont en train de migrer du national au transnational; il y a un besoin de forums de débat démocratique et d'échange culturel qui correspondent à ce nouveau contexte.

## Consommateurs ?

Certains diront que parler ainsi dans les sociétés contemporaines, c'est rêver en couleurs. Mais est-ce que l'idée des médias de service public est plus radicale que celle d'une presse libre du pouvoir d'État autoritaire ? ou de celle d'une gestion ordonnée de la rareté des fréquences ? ou de la notion de la libéralisation des ondes ?

En fait, l'histoire des médias est marquée par deux grands courants : le développement technologique et la volonté politique d'orienter le système médiatique selon une vision collective de l'avenir des sociétés. Aujourd'hui, la mort annoncée de la radio-télévision publique relève plus de l'idéologie néolibérale que d'une quelconque réalité objective. Ceci dit, sa résurrection ne sera pas accomplie sans en faire un enjeu politique de premier plan et sans rallier les appuis massifs des publics que la radio-télévision publique est censée desservir.

Que doit être la mission du service public ? Comment, par quels moyens, avec quels types de contenu et avec quelles ressources doit-il viser à remplir son mandat ? Il faut distinguer clairement entre service public et service commercial : qu'est-ce qui motive, quelle est la priorité, sur quoi mettre l'accent quand il faut faire des choix difficiles - par exemple, que faut-il privilégier quand on construit une grille de programmation ? Symboliquement, comment construire son public comme étant composés des citoyens plutôt que des consommateurs ?

Des questions difficiles dans une conjoncture où les diffuseurs publics sont en compétition avec leurs

concurrents du secteur privé pour les revenus commerciaux. Soustraire les institutions de service public des pressions du marché est donc la condition sine qua non à l'accomplissement de leur mandat.

D'où viendra donc le financement ? Toutes les études démontrent que la redevance reste le meilleur moyen de garantir un financement adéquat et relativement libre de contraintes politiques pour les diffuseurs publics. Cependant, dans de nombreux contextes nationaux spécifiques, la redevance ne suffit plus : soit qu'elle n'a jamais été implantée effectivement, soit qu'elle est contestée par des citoyens surtaxés, soit qu'elle ne fournit tout simplement pas suffisamment de fonds pour rencontrer toutes les exigences d'une programmation de haute gamme.

## L'audace

Il faut donc se rendre à l'évidence que seule la mise à contribution du secteur privé permettra au service public de s'épanouir et de remplir sa mission - tel que suggéré, entre autres, par la Commission mondiale sur la culture et le développement dans son rapport de 1995 où elle a désigné les ondes comme faisant partie de «l'indivis commun» à l'échelle mondiale<sup>4</sup>.

Si l'on reconnaît que le système médiatique dans son ensemble constitue un service public, l'imposition des obligations financières sur les entreprises commerciales tirant profit de ce secteur se justifie. Ceci peut paraître comme une proposition audacieuse. Pourtant, elle n'est pas plus audacieuse que de suggérer que les entreprises devraient contribuer une part de leurs bénéfices au trésor public pour le bien de toutes sortes d'activités que la société estime essentielle.

Il y aurait un mode de cohabitation à négocier, où on laisserait courir le libre jeu du marché dans une certaine

partie du secteur, en échange des espaces substantiels réservés au public. En éliminant le service public comme concurrent pour les revenus commerciaux, on permettra la génération des fonds pour sa survie à même les bénéfices des secteurs commerciaux, surtout des secteurs de la distribution où les coûts d'opération sont relativement stables et contrôlables et où les taux de profits sont plus que respectables.

Le service public pourra alors se concentrer sur la programmation distinctive. Il pourra regagner sa mission d'être à la pointe de l'innovation et de la qualité. Un service public dynamique aura un effet d'entraînement sur l'ensemble du système en démontrant le meilleur dont la radiodiffusion est capable et en rehaussant les attentes des publics.

Le service public devrait aussi jouer un rôle de leadership dans le développement des nouveaux services non-commerciaux, rendus possibles par la technologie moderne et l'émergence des publics ciblés autrement que sur une base nationale. Ceci implique un nouveau mode d'organisation au-delà du national. Il faudra enfin reconnaître que l'avenir de la radio-télévision publique ne se joue plus comme autrefois à l'échelle nationale, mais qu'il dépend désormais de l'évolution des débats au sein d'organismes tels que l'UNESCO, l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est là où le sort de la culture - et des médias qui en sont les principaux véhicules - est en train d'être réglé.

*Marc Raboy, professeur, dirige le Laboratoire de recherches sur les politiques de communication du Département de communication de l'Université de Montréal. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur les médias dont «Un service public de radiotélévision pour le XXI<sup>e</sup> siècle» paru dans la collection Études et documents sur la communication (no 111) aux Éditions UNESCO en 1997.*

- 1 Voir à titre d'exemple, Andrew Graham et Gavyn Davies, *Broadcasting, Society and Policy in the Multimedia Age*, Luton (Royaume-Uni) : John Libbey Media / University of Luton Press, 1997.
- 2 Council of the European Union, *Draft Treaty of Amsterdam*. «Protocol on the System of Public Broadcasting in the Member States», Bruxelles, août 1997.
- 3 Selon cette déclaration ministérielle, la radiodiffusion publique devrait fournir : un point de repère commun pour toute la population, un forum large de débat public, une couverture journalistique impartiale, une programmation pluraliste, variée et novatrice, une programmation qui répond à la fois à l'intérêt public général et aux besoins des minorités, un miroir sur les diverses idées et valeurs caractéristiques des sociétés pluri-ethniques et multiculturelles, la diversité du patrimoine européen et national, des œuvres originales des producteurs indépendants, un choix étendu pour les auditeurs et les téléspectateurs, compte tenu que le secteur commercial ne peut offrir certains types d'émissions. Council of Europe, *The Media in a Democratic Society. Draft Resolutions and Draft Political Declaration*, 4th European Ministerial Conference on Mass Media Policy, Prague, 7-8 décembre 1994. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1994.
- 4 ONU/UNESCO, Commission mondiale sur la culture et le développement, Notre diversité créatrice. Paris : UNESCO, 1995.



# G. Straschnov

1911-1999

Alors que l'UER célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire, un homme qui a participé aux premières heures de l'Union et qui l'a marquée de sa forte personnalité pendant près d'un quart de siècle, ne sera malheureusement pas là. Georges Straschnov, Directeur du Département des affaires juridiques de l'UER de 1950 jusqu'à sa retraite en 1976 est mort à Genève le 4 octobre 1999.

Né à Prague où il a grandi, Georges Straschnov a participé plus tard au mouvement de résistance française pendant la deuxième guerre mondiale. Il s'est lancé ensuite dans une carrière d'avocat hors du commun dans le domaine de la radiodiffusion. Il a fait ses premières armes au département juridique de Radio Télévision Française en 1945 et, après avoir été conseiller juridique à l'Union Internationale de Radiodiffusion (UIR) de 1947 à 1950, il a pris le poste de responsable du département des affaires juridiques de l'UER.

En 1950, il fallait un visionnaire pour comprendre les avantages et l'énorme potentiel, de la coopération internationale dans le domaine de la radiodiffusion. Il fallait un homme avec une grande force de volonté et une forte détermination pour transformer cette vision en réalité. Georges Straschnov était cet homme.

La coordination des fréquences, le cadre juridique pour permettre des échanges faciles de programmes radio, le droit comparatif et surtout le droit d'auteur ont été les grands défis des premières années. L'arrivée de la télévision a amené toute une série de tâches entièrement nouvelles : cadre juridique de l'Eurovision, acquisition des droits sportifs, dont Georges Straschnov a été le négociateur dès le début.

## En avance

Auteur de nombreuses publications sur le droit d'auteur et les droits voisins, grâce à une participation active à la révision de la Convention de Berne à Bruxelles en 1948 et, en 1967 à Stockholm, à une autre révision de cette même Convention, il s'est assuré que le droit d'auteur international réponde aux besoins légitimes des radiodiffuseurs. Il arriva au même résultat dans le domaine des droits voisins avec la Convention de Rome en 1961.

En avance sur son temps au début des années 1970, il était parvenu à convaincre les milieux de la propriété intellectuelle du besoin d'un instrument international pour la protection des signaux transportant les programmes transmis par satellite. Cette initiative a abouti à l'adoption

de la Convention de Bruxelles en 1974. Dans les procès-verbaux de la conférence diplomatique figure le nom de Georges Straschnov.

Tout au long de sa carrière de conseiller juridique de l'UER, Georges Straschnov a fortement influencé un grand nombre de décisions prises lors des Conseils d'administration et des Assemblées générales. Il a certainement joué un rôle décisif dans l'histoire de l'Union. Son esprit brillant et ses exigences professionnelles élevées ne l'ont pas toujours rendu populaire auprès de ses collègues. Il avait cependant des amis proches avec lesquels il partageait sa profonde connaissance des peintres de la Renaissance italienne et de la vie et de l'œuvre de Marcel Proust. D'autres respectaient ses compétences professionnelles, sans pour autant le connaître vraiment.

A la retraite, il a continué à vivre à Genève et après la mort de sa femme (ancienne rédactrice de la Revue de l'UER), il passa les dernières années de sa vie presque isolé du monde, une solitude sans aucun doute atténuée par son amour de l'art et la littérature dont il a été un très grand connaisseur jusqu'à ses derniers instants.

*Albert Scharf*